



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

NINETEENTH YEAR

1112 *th* MEETING: 5 MAY 1964

ème SÉANCE: 5 MAI 1964

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
Provisional agenda (S/Agenda/1112)	1
Expression of thanks to the retiring President	1
Adoption of the agenda	1
The India-Pakistan question:	
Letter dated 16 January 1964 from the Minister for External Affairs of Pakistan addressed to the President of the Security Council (S/5517);	
Letter dated 24 January 1964 from the Permanent Representative of India addressed to the President of the Security Council (S/5522) .	2

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1112)	1
Remerciements au Président sortant	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Question Inde-Pakistan:	
Lettre, en date du 16 janvier 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des affaires extérieures du Pakistan (S/5517);	
Lettre, en date du 24 janvier 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de l'Inde (S/5522)	2

NOTE

Relevant documents of the Security Council are published in quarterly supplements to the *Official Records*.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

* *

Les documents pertinents du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux *Documents officiels*.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

ELEVEN HUNDRED AND TWELFTH MEETING

Held in New York, on Tuesday, 5 May 1964, at 3 p.m.

MILLE CENT DOUZIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le mardi 5 mai 1964, à 15 heures.

President: Mr. Roger SEYDOUX (France).

Present: The representatives of the following States: Bolivia, Brazil, China, Czechoslovakia, France, Ivory Coast, Morocco, Norway, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and United States of America.

Provisional agenda (S/Agenda/1112)

1. Adoption of the agenda.

2. The India-Pakistan question:

Letter dated 16 January 1964 from the Minister for External Affairs of Pakistan addressed to the President of the Security Council (S/5517);

Letter dated 24 January 1964 from the Permanent Representative of India addressed to the President of the Security Council (S/5522).

Expression of thanks to the retiring President

1. The PRESIDENT (translated from French): I should like to say how much my colleagues and myself have appreciated the skill and charm with which the representative of Czechoslovakia has discharged his duties as President during the month of April. Mr. Hájek has thus given us further proof of the courtesy and efficiency which we already recognized in him. I would request the Czechoslovak delegation to be good enough to convey to him the Council's gratitude.

2. Mr. VEJVODA (Czechoslovakia): I wish to thank you, Mr. President, for the very kind and friendly words that you have addressed to our Ambassador, Mr. Hájek, for whose absence at today's meeting I am obliged, with regret, to apologize.

3. On behalf of the Czechoslovak delegation, I should like to wish you every success in your important and responsible task. We are convinced that, thanks to your experience and the qualities you possess, you will discharge the office of President of the Council in the most constructive manner.

4. I thank you once again, Mr. President, and I also thank the members of the Council.

Adoption of the agenda

5. The PRESIDENT (translated from French): I would recall that at its 1105th meeting, on 20 March 1964, the Council agreed to adjourn the discussion of the India-Pakistan question until 5 May. It is in accordance with that agreement that our meeting today has been convened.

The agenda was adopted.

Président: M. Roger SEYDOUX (France).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Bolivie, Brésil, Chine, Côte-d'Ivoire, Etats-Unis d'Amérique, France, Maroc, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tchécoslovaquie et Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1112)

1. Adoption de l'ordre du jour.

2. Question Inde-Pakistan:

Lettre, en date du 16 janvier 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des affaires extérieures du Pakistan (S/5517);

Lettre, en date du 24 janvier 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de l'Inde (S/5522).

Remerciements au Président sortant

1. Le PRESIDENT: J'aimerais dire combien mes collègues et moi-même avons apprécié le talent et la bonne grâce avec lesquels le représentant de la Tchécoslovaquie s'est acquitté, pendant le mois d'avril, de ses fonctions présidentielles. M. Hájek nous aura ainsi donné une nouvelle preuve de la courtoisie et de la haute compétence que nous lui connaissons. Je prie la délégation tchécoslovaque de bien vouloir lui transmettre l'expression de la gratitude du Conseil de sécurité.

2. M. VEJVODA (Tchécoslovaquie) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, je tiens à vous remercier pour les très aimables et très amicales paroles que vous venez de prononcer à l'égard de notre ambassadeur, M. Hájek, qui regrette de ne pouvoir assister à la présente séance et qui s'en excuse.

3. Au nom de la délégation tchécoslovaque, je vous souhaite plein succès dans l'accomplissement de votre tâche si importante et si lourde de responsabilités. Connaissant votre expérience et vos qualités, nous sommes sûrs que vous vous acquitterez de vos fonctions de la manière la plus constructive.

4. Encore une fois, je vous remercie, Monsieur le Président, et j'adresse également mes remerciements aux membres du Conseil.

Adoption de l'ordre du jour

5. Le PRESIDENT: Je rappelle qu'à sa 1105ème séance, le 20 mars 1964, le Conseil de sécurité s'est mis d'accord pour ajourner la discussion de la question Inde-Pakistan jusqu'au 5 mai. C'est conformément à cet accord que notre séance a été convoquée aujourd'hui.

L'ordre du jour est adopté.

Letter dated 16 January 1964 from the Minister for External Affairs of Pakistan addressed to the President of the Security Council (S/5517);
Letter dated 24 January 1964 from the Permanent Representative of India addressed to the President of the Security Council (S/5522)

6. The PRESIDENT (translated from French): In accordance with previous decisions taken by the Council during the consideration of this question, I propose, with the Council's agreement, to invite the representatives of India and Pakistan to participate in the discussion.

At the invitation of the President, Mr. M. C. Chagla (India) and Mr. Z. A. Bhutto (Pakistan) took places at the Council table.

7. The PRESIDENT (translated from French): The first speaker on my list is the representative of Pakistan to whom I now give the floor.

8. Mr. BHUTTO (Pakistan): Since the present series of meetings of the Security Council began in February, I have had the occasion from time to time to apprise the Council of the situation prevailing in the State of Jammu and Kashmir. When the Council adjourned on 20 March 1964, at the request of the Indian representative, members of the Council made an appeal to both parties to refrain from any measures that might aggravate the situation.

9. The very fact of the question being before the Security Council has had a restraining effect on various forces that would otherwise have made the situation in Kashmir even more explosive than it is today. Yet the melancholy fact remains that the Government of India has not made any positive response to the pronouncements made here in the Council. Thus the situation in Kashmir remains highly disquieting and disturbed.

10. In my statement to the Council on 17 March, I mentioned three striking facts on which world attention had been focused during the preceding thirty days:

"First, the movement of protest in the State of Jammu and Kashmir has continued; secondly, India has shown no signs of relenting in its policy of oppression against the people of the State; thirdly, the Government of India has shown itself to be bent on adopting those very measures towards the annexation of the State against which Pakistan had specifically protested to the Council." [1104th meeting, para 8.]

This statement of mine is as true today as it was when we met six weeks ago, notwithstanding the release since then of Sheikh Abdullah.

11. On 8 April Sheikh Abdullah was released from jail. The conspiracy case against him was withdrawn. It will be recalled that after some five years of incarceration without any trial whatsoever, Sheikh Abdullah and his principal lieutenant, Mirza Mohammed Afzal Beg, and twenty-four others, were brought to trial in May 1958

Lettre, en date du 16 janvier 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des affaires extérieures du Pakistan (S/5517);
Lettre, en date du 24 janvier 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de l'Inde (S/5522)

6. Le PRESIDENT: Conformément aux décisions antérieurement adoptées par le Conseil au cours de l'examen de cette question, je me propose, avec l'accord du Conseil, d'inviter les représentants de l'Inde et du Pakistan à participer à la discussion.

Sur l'invitation du Président, M. M. C. Chagla (Inde) et M. Z. A. Bhutto (Pakistan) prennent place à la table du Conseil.

7. Le PRESIDENT: Le premier orateur inscrit sur ma liste est le représentant du Pakistan, à qui maintenant je donne la parole.

8. M. BHUTTO (Pakistan) [traduit de l'anglais]: Depuis que la présente série de réunions a commencé, en février dernier, j'ai eu l'occasion, à diverses reprises, de mettre le Conseil de sécurité au courant de la situation existant dans l'Etat de Jammu et Cachemire. Lorsque le Conseil s'est ajourné le 20 mars 1964, à la demande du représentant de l'Inde, les membres du Conseil ont adressé un appel aux deux parties pour qu'elles s'abstiennent de toutes mesures risquant d'aggraver la situation.

9. Le fait que le Conseil de sécurité demeure saisi de la question a retenu, dans une certaine mesure, des forces qui, autrement, auraient rendu la situation au Cachemire plus explosive encore qu'elle ne l'est aujourd'hui. Mais il n'en reste pas moins que le Gouvernement de l'Inde n'a malheureusement pas réagi positivement aux déclarations qui ont été faites au Conseil de sécurité. Aussi la situation au Cachemire reste-t-elle extrêmement inquiétante et troublée.

10. Dans l'exposé que j'ai fait devant le Conseil de sécurité le 17 mars, j'ai dit que trois faits saillants avaient retenu l'attention du monde au cours des 30 jours précédents:

"Premièrement, le mouvement de protestation s'est poursuivi dans l'Etat de Jammu et Cachemire; deuxièmement, l'Inde n'a manifesté aucune intention de renoncer à sa politique de répression à l'égard de la population de cet Etat; troisièmement, le Gouvernement indien a paru vouloir adopter les mesures mêmes d'annexion de l'Etat de Jammu et Cachemire contre lesquelles le Pakistan a expressément protesté devant le Conseil." [1104ème séance, para. 8.]

Cela est aussi vrai aujourd'hui que lorsque nous nous sommes réunis il y a six semaines, en dépit du fait que le cheikh Abdullah a été entre-temps remis en liberté.

11. Le 8 avril le cheikh Abdullah a été libéré et les poursuites contre lui du chef de conspiration ont été abandonnées. On se rappellera qu'après quelque cinq ans d'incarcération, sans aucun jugement, le cheikh Abdullah et son collaborateur principal, Mirza Mohammad Afzal Beg, ainsi que 24 autres personnes,

on trumped-up charges of conspiring with Pakistan to bring about the secession of the State of Jammu and Kashmir from India. The trial dragged on drearily.

12. The fact that these charges had been fabricated and were totally false is now sufficiently known. The very withdrawal of the case against Sheikh Abdullah implies a clear admission that the charges were utterly baseless. Public opinion throughout the world has been outraged by this high-handed attempt to destroy the Kashmiri leadership politically. It was a part of a policy of terror and oppression to deny to the people of Jammu and Kashmir their right of self-determination.

13. A prominent Indian journalist, writing in The Hindustan Times of Delhi of 8 April has this to say of the Abdullah trial:

"Sheikh Abdullah, on trial on charges which everyone recognized were bogus, had become the totem figure of the long, dark night of the Bakshi rule. The night had ended. Much had changed since then. Much more was changing, but so long as Sheikh Abdullah remained in jail, there was no promise that what the horrible night was giving place to was a clear morning."

14. To those who have followed the course of what foreign observers have called an "open rebellion" by the people of Kashmir against Indian domination, especially after the Hazratbal incident of December last, the acquittal of Sheikh Abdullah has come as no surprise. Whatever the reason for this belated action, there is no evidence that it signifies a change of heart on the part of the Government of India. Neither does it appear to have been animated by a desire to seek a peaceful and honourable solution of the Kashmir dispute.

15. It is quite to the contrary. The rebellion of the people of Jammu and Kashmir under the leadership of the Action Committee, the Plebiscite Front and the Political Conference, had reached such a dimension and intensity that it had become impossible for the puppet Government of Indian-occupied Kashmir and the Government of India to control the course of events in the State. This is borne out by a correspondent of The Daily Telegraph of London of 31 March:

"There,"--in the Vale of Kashmir--"the Action Committee, which demands a plebiscite for Kashmir, has shown itself virtually in control of the population while the National Conference, whose election to office is said by India to obviate the need for a plebiscite, looks on helplessly."

The same correspondent goes on to say:

"More dangerously, it does not seem to worry the Government"--of India--"that Mr. Sadiq, who has shown himself a loyal pro-Indian, does not control the Vale of Kashmir."

avaient été traduits en justice en mai 1958, sous la fausse accusation d'avoir conspiré avec le Pakistan pour provoquer la sécession de l'Etat de Jammu et Cachemire de l'Union indienne. Le procès traîna lamentablement en longueur.

12. Ces accusations avaient été fabriquées de toutes pièces et étaient entièrement fausses; c'est là un fait qui est maintenant suffisamment connu. L'abandon même des poursuites intentées contre le cheik Abdullah est incontestablement un aveu implicite de l'absence de tout fondement à ces accusations. Dans le monde entier, l'opinion publique s'est indignée de cette tentative arbitraire en vue de détruire la force politique des dirigeants du Cachemire. Cette action rentrait dans le cadre de la politique de terreur et d'oppression appliquée par l'Inde pour priver les populations du Jammu et Cachemire de leur droit à l'autodétermination.

13. Dans un article paru le 8 avril dans l'Hindustan Times de Delhi, voici ce que disait, à propos du procès du cheik Abdullah, un éminent journaliste indien:

"Le cheik Abdullah, poursuivi du chef d'accusations que chacun admettait être fausses, était devenu le symbole de la longue et sombre nuit de la domination de Bakshi. Cette nuit a pris fin et, depuis lors, il y a eu bien des changements. La situation évolue toujours, mais, tant que le cheik Abdullah demeurerait en prison, il n'y avait pas d'espoir de voir l'horrible nuit faire place à un matin radieux."

14. Pour ceux qui ont suivi le déroulement de ce que des observateurs étrangers ont appelé une "rébellion ouverte" des populations du Cachemire contre la domination de l'Inde, en particulier après l'incident de Hazratbal survenu en décembre dernier, l'acquiescement du cheik Abdullah n'a pas été une surprise. Quelle que soit la raison de cette action tardive, rien ne prouve qu'elle indique un revirement de la part du Gouvernement indien. Elle ne semble pas non plus avoir été dictée par le désir de rechercher une solution pacifique et honorable du différend relatif au Cachemire.

15. Bien au contraire. La rébellion des populations de l'Etat de Jammu et Cachemire, sous la direction du Comité d'action, du Front pour le plébiscite et de la Conférence politique, avait pris une ampleur et une intensité telles qu'il était devenu impossible, pour le gouvernement fantoche de la partie du Cachemire occupée par l'Inde et pour le Gouvernement indien, d'avoir le contrôle de la situation dans l'Etat. Cela est confirmé par un correspondant du Daily Telegraph de Londres, qui écrivait le 31 mars:

"Là-bas" -- dans la Vallée de Cachemire -- "le Comité d'action, qui exige un plébiscite pour le Cachemire, a montré qu'il a virtuellement la haute main sur la population tandis que la Conférence nationale, dont le succès aux élections rend, selon l'Inde, un plébiscite inutile, assiste impuissante aux événements."

Le même correspondant poursuivait:

"Ce qui est plus dangereux encore, c'est que le Gouvernement" -- de l'Inde -- "ne semble pas se préoccuper du fait que M. Sadiq, qui s'est révélé être un loyal pro-Indien, n'a aucune autorité sur la Vallée de Cachemire."

16. Members of the Security Council would doubtless wish to know why I maintain that the Government of India has shown no signs of relenting from its policy of oppression against the people of the State of Jammu and Kashmir. In my statement to the Council on 17 March, I invited the attention of the Council to the historic resolution of the Action Committee, adopted two days earlier in Srinagar, affirming that the people of the State would not accept any solution of the Kashmir issue which is not based on the freely expressed will of the people of Jammu and Kashmir. Let me quote from this momentous resolution of the Action Committee:

"... the promises made to the people of Kashmir should be fulfilled by holding a free and impartial plebiscite so that the problem of Kashmir is solved once and for all.

"We declare that it is the firm and unshakable decision of five million inhabitants of the State that this is our country; we will decide its fate on the principle of self-determination through a free and impartial plebiscite. We are not prepared to accept any other solution. Now, the time has come that without any further delay steps should be taken to decide the future of the people of the State through a free and impartial plebiscite...

"Again, when the problem of Kashmir is now under discussion in the Security Council, the people of the State, with one voice, demand that, in accordance with the previous resolutions, immediate steps should be taken so that five million people of the State may exercise their birthright of self-determination."

17. The Political Conference issued a similar statement the following day, urging that an appropriate atmosphere be created for the meeting of the leaders of India and Pakistan to solve the Kashmir question in accordance with the wishes of the people of Jammu and Kashmir. Maulana Masoodi and Maulana Farooq, two important leaders of the Action Committee, endorsed these demands. This caused consternation in political circles in India because they signified a categorical rejection of India's claim that the State had finally acceded to India.

18. After eleven long years of imprisonment, the Government of India has released Sheikh Abdullah. Sheikh Abdullah is a free man because it was the universal and uncontrollable demand of the people of Jammu and Kashmir. Sheikh Abdullah is out of prison because the political organizations in the State, voicing the will of the people of Jammu and Kashmir and articulating their aspirations, forced the Government of India to open the prison gates. Sheikh Abdullah has been set free because the National Conference, the corrupt and discredited ruling political party, collapsed completely. Sheikh Abdullah is with his people again because of the virtual repudiation of the authority of the puppet Sadiq régime and the consequent administrative paralysis in the State of Jammu and Kashmir. The compulsion of events and forces drove the Indian Government to withdraw the fake case against Sheikh Abdullah and his colleagues. No, it was not out of magnanimity or out of free will that the Government of India released Sheikh Abdullah from his eleven long and tragic years of imprisonment.

16. Les membres du Conseil voudraient sans doute savoir pourquoi j'affirme que le Gouvernement indien n'a manifesté aucune intention de renoncer à sa politique de répression à l'égard de la population du Jammu et Cachemire. Dans ma déclaration du 17 mars, j'ai attiré l'attention du Conseil sur une résolution historique que le Comité d'action populaire avait adoptée deux jours auparavant à Srinagar, affirmant que les populations de l'Etat n'accepteraient aucune solution de la question du Cachemire qui ne fût fondée sur la volonté librement exprimée du peuple du Jammu et Cachemire. Permettez-moi de citer un passage de cette résolution capitale du Comité d'action:

"... les promesses faites aux populations du Cachemire doivent être tenues par l'organisation d'un plébiscite libre et impartial, afin que le problème du Cachemire soit résolu une fois pour toutes.

"Nous déclarons que la décision ferme et inébranlable de 5 millions d'habitants de l'Etat est que ce pays est le nôtre; nous déciderons de son destin, selon le principe de l'autodétermination, par un plébiscite libre et impartial. Nous n'accepterons aucune autre solution. L'heure est venue de prendre, sans plus tarder, les mesures nécessaires pour déterminer l'avenir des populations de l'Etat par un plébiscite libre et impartial...

"Une fois de plus, maintenant que le problème du Cachemire est de nouveau soumis au Conseil de sécurité, le peuple de l'Etat, d'une seule voix, exige que, conformément aux résolutions précédentes, des mesures soient prises immédiatement afin que 5 millions d'habitants de l'Etat puissent exercer leur droit naturel de libre détermination."

17. Le lendemain, la Conférence politique a publié une déclaration analogue, demandant instamment que soit créé un climat propice à une réunion des dirigeants de l'Inde et du Pakistan, afin de régler la question du Cachemire conformément aux aspirations des populations de l'Etat, Maulana Masoodi et Maulana Farooq, deux importants animateurs du Comité d'action, se sont associés à ces revendications. Cela a semé la consternation dans les milieux politiques de l'Inde parce que ces revendications marquaient un rejet catégorique des prétentions de l'Inde selon lesquelles l'Etat s'était définitivement rattaché à l'Inde.

18. Après 11 longues années d'emprisonnement, le cheik Abdullah a été libéré par le Gouvernement indien. Le cheik Abdullah est maintenant libre parce que telle était l'exigence unanime et irrésistible du peuple du Jammu et Cachemire. Le cheik Abdullah est hors de prison parce que les organisations politiques de l'Etat, exprimant la volonté et les aspirations des populations du Jammu et Cachemire, ont contraint le Gouvernement indien à ouvrir les portes de la prison. Le cheik Abdullah a été mis en liberté parce que la Conférence nationale, cette organisation politique corrompue et discréditée qui avait été mise au pouvoir, s'est complètement effondrée. Le cheik Abdullah est de nouveau parmi les siens parce que l'autorité du régime fantoche de Sadiq a été virtuellement repudiée, si bien que l'administration a été paralysée dans l'Etat de Jammu et Cachemire. Contraint par les événements et obéissant aux pressions exercées sur lui, le Gouvernement indien a renoncé à l'action qu'il avait schématisé de toutes pièces contre le cheik Abdullah et ses

19. Since last December, two demands have resounded throughout the State: "Release Sheikh Abdullah", and "Hold plebiscite in Jammu and Kashmir". Unable to stem this flood-tide of public opinion and soething unrest in the State, the Sadiq régime had no option but to open the prison gates, and set Abdullah--that Lion of Kashmir--free.

20. The Hindustan Times, of 22 April, reports Mr. Nehru as saying that circumstances in Kashmir were such that there was no alternative to releasing Sheikh Abdullah. The Statesman of New Delhi wrote editorially on 15 April:

"A movement to demand the release of the Sheikh was already building up a few weeks ago. In the first few days of this month it became clear that it would gather greater momentum, would command much broader allegiance. If the movement had become a fact, the only alternatives would have been either to yield to it--much worse than anticipating it--or to crush it without qualms of conscience and take a road leading to wholly unlikable ends."

21. The Economist of London of 4 April commented as follows:

"Sheikh Abdullah, the former Prime Minister of Kashmir, has spent longer in prison under Mr. Nehru's rule than the latter did under the British ...

"The Indian Government has not had a sudden rush of liberalism to the head. It has been forced by events to take a political risk for fear of worse; a risk which, as has happened so often to the British, it may now regret not having taken sooner ...

"Effective civil authority in the Kashmir Valley has been assumed by an unofficial 'action committee' which moved from demanding Abdullah's release in February to openly demanding a plebiscite by mid-March. There is now no question of Abdullah, at liberty, creating a popular demand for a plebiscite, if he chose to; it exists, whether he wants it or not."

22. Sheikh Abdullah's voice, silenced for more than a decade, speaks again. It echoes the demand of the people of the State for self-determination, for a plebiscite, for negotiations between India, Pakistan and the Kashmiri leaders in order to restore communal harmony, peace and amity between the peoples of the subcontinent by settling the dispute of Jammu and Kashmir. This voice has disturbed the recoiloitrant elements in India. Within a few days of his release, threatening statements were issued by the leaders of India, both inside and outside the Government, that if Sheikh Abdullah does not desist from this demand, his days of personal liberty may be numbered. Let me quote some of the statements of the Ministers of the

collaborateurs. Non, Messieurs, ce n'est pas par magnanimité ni de sa propre volonté que le Gouvernement de l'Inde a libéré le cheik Abdullah après 11 longues et tragiques années d'emprisonnement.

19. Depuis décembre dernier, deux exigences se sont fait entendre dans tout l'Etat: "Libérez le cheik Abdullah" et "Organisez un plébiscite dans l'Etat de Jammu et Cachemire". Incapable d'arrêter la marée montante de l'opinion publique et de calmer l'agitation intense qui régnait dans l'Etat, le régime de Sadiq n'a pu faire autrement que d'ouvrir les portes de la prison et de libérer Abdullah, celui qui s'est acquis le titre de Lion du Cachemire.

20. Selon l'Hindustan Times du 22 avril, M. Nehru aurait dit que la situation au Cachemire était telle qu'il n'y avait pas d'autre solution que de remettre en liberté le cheik Abdullah. Dans un éditorial paru dans le Statesman de New Delhi du 15 avril, il était dit:

"Un mouvement pour exiger la libération du cheik se dessinait déjà il y a quelques semaines. Dans les premiers jours du mois, il était devenu manifeste que ce mouvement allait acquiescir de plus en plus de force et rallierait de plus en plus d'adhérents. Si ce mouvement était venu à maturité, il n'y aurait eu que deux solutions possibles: y céder -- ce qui aurait été bien pire que de le prévenir -- ou l'écraser sans remords et s'engager dans une voie aboutissant à des fins totalement indésirables."

21. On pouvait lire, dans l'Economist de Londres du 4 avril, les commentaires suivants:

"Le cheik Abdullah, ancien premier ministre du Cachemire, a passé plus de temps en prison sous l'administration de M. Nehru que ce dernier ne l'a fait lui-même sous le régime britannique ...

"Le Gouvernement indien n'a pas été saisi d'un accès soudain de libéralisme. Il a été contraint par les événements de courir un risque politique, de craindre que la situation ne s'aggrave davantage, et ce risque, comme cela est arrivé maintes fois aux Britanniques, le Gouvernement de l'Inde regrette peut-être maintenant de ne pas l'avoir couru plus tôt ...

"Dans la Vallée de Cachemire, l'autorité civile est exercée, en fait, par un 'comité d'action' officieux qui, après avoir réclamé la libération d'Abdullah en février, exige ouvertement un plébiscite à la mi-mars. En aurait-il l'intention qu'il n'est pas question pour Abdullah, remis en liberté, de provoquer maintenant un mouvement populaire en faveur d'un plébiscite; ce mouvement existe, qu'il le veuille ou non."

22. La voix du cheik Abdullah, étouffée pendant plus de 10 ans, s'élève à nouveau. Elle se fait l'écho des revendications des populations de l'Etat, qui réclament l'autodétermination, un plébiscite et des négociations entre les dirigeants de l'Inde, du Pakistan et du Cachemire en vue de rétablir l'harmonie entre les communautés, ainsi que la paix et l'amitié entre les peuples de cette partie du continent asiatique en réglant le différend de Jammu et Cachemire. Cette voix trouble les éléments récoiloitrants en Inde. Quelques jours seulement après la libération du cheik, les dirigeants de l'Inde ont fait des déclarations menaçantes, dans les milieux officiels comme dans les milieux non officiels, indiquant que, si le

Government of India, Members of the Indian Parliament, leading public men and newspapers on this subject.

23. Mr. Lal Bahadur Shastri, Minister Without Portfolio, stated in the Indian Parliament on 11 April: "There could be no freedom for preaching some kind of independence or secession from India." He repeated this threat on 27 April. Addressing a news conference at Patna on 13 April, the Minister of Education for India, Mr. M. C. Chagla—who is sitting opposite me—declared: "The law will take its own course if Sheikh Abdullah preaches secession of Kashmir."

24. Mr. C. G. Desphande, President of the Hindu Mahasabha, a fanatical Hindu political organization, considered that Sheikh Abdullah's release and the pronouncements which he made were a threat to India's integrity and security. Mr. Deen Dayal Upadhyaya, the General Secretary of the Jan Sangh, a militant Hindu organization, accused Sheikh Abdullah of playing the game of Pakistan and called upon the Government of India to adopt a firm policy in regard to Kashmir. Mr. V. K. Malhotra, another Jan Sangh member, referring to Sheikh Abdullah's speeches, declared that anyone who said Kashmir was not a part of India should be treated as a traitor. Mr. N. C. Chatterjee, a member of the Indian Parliament, asked: "When an Indian citizen, charged with high treason and under trial for five or six years, is released, where stands the rule of law?"

25. Turning now to the Indian press, The Times of India of Bombay, in its leading article of 11 April, wrote:

"The Government of India cannot hope to maintain its claims to the State as an integral part of India and, at the same time, allow men with a martyr's halo around their heads to carry on a campaign rejecting this claim."

In a second editorial comment on 16 April the same newspaper wrote:

"Sheikh Abdullah is now a demagogue at large and he is plainly engaged in secessionist political activity. Mr. Shastri and Mr. Chagla have done well to warn Sheikh Abdullah on behalf of the Government of India that if he continues to challenge the validity of the accession he will be dealt with under the law of the land like any other citizen of this country. If he chooses to ignore the warnings—and he has already described it as a threat which he will not submit to—and continues to adopt a secessionist posture, the Government of India must not hesitate to arrest him again."

Again on 27 April The Times of India, in its panic, commented editorially: "If Sheikh Abdullah is not silenced after his meeting with Prime Minister Nehru, he should be dealt with under the law."

26. The Patriot of New Delhi, in its issue of 15 April, even went to the extent of demanding that to deal with

Sheikh Abdullah ne renonçait pas à ces revendications, ses jours de liberté pourraient bien être comptés. Je voudrais citer certaines déclarations faites à ce propos par des ministres du Gouvernement de l'Inde, des membres du Parlement indien, des personnalités publiques et des journalistes.

23. M. Lal Bahadur Shastri, ministre sans portefeuille, déclarait le 11 avril devant le Parlement indien: "Il ne saurait y avoir de liberté permettant de préconiser l'indépendance, sous une forme ou sous une autre, ou d'encourager l'Etat à se séparer de l'Inde." Il a répété cette menace le 27 avril. Lors d'une conférence de presse qui eut lieu à Patna, le 13 avril, le Ministre de l'Éducation de l'Inde, M. M. C. Chagla — qui est assis aujourd'hui en face de moi —, a déclaré: "Si le Sheik Abdullah prêche la sécession du Cachemire, il n'échappera pas à la loi."

24. M. C. G. Desphande, président de l'Hindu Mahasabha, organisation politique fanatique hindoue, a estimé que la libération du Sheik Abdullah et les déclarations de celui-ci constituaient une menace pour l'intégrité et la sécurité de l'Inde. M. Deen Dayal Upadhyaya, secrétaire général de la Jan Sangh, organisation militante hindoue, a accusé le Sheik Abdullah de jouer le jeu du Pakistan et a demandé au Gouvernement indien d'adopter une politique ferme à l'égard du Cachemire. Un autre membre de la Jan Sangh, M. V. K. Malhotra, se référant aux discours prononcés par le Sheik Abdullah, a déclaré que quiconque disait que le Cachemire ne faisait pas partie de l'Inde devrait être considéré comme un traître. M. N. C. Chatterjee, membre du Parlement indien, a demandé: "Lorsqu'un citoyen indien est libéré, alors qu'il est accusé de haute trahison et que cinq ou six ans n'ont pas suffi à instruire son procès, où est la légalité?"

25. Passons maintenant à la presse indienne. The Times of India de Bombay écrivait dans un éditorial du 11 avril:

"Le Gouvernement indien ne peut espérer qu'il lui sera possible de continuer à soutenir que l'Etat fait partie intégrante de l'Inde lorsqu'il permet en même temps à des hommes portant l'auréole du martyr de poursuivre une campagne rejetant cette thèse."

Dans un deuxième éditorial en date du 16 avril, ce même journal déclarait:

"Le Sheik Abdullah est maintenant un démagogue en libéré qui se livre ouvertement à des activités politiques sécessionnistes. M. Shastri et M. Chagla ont bien fait de l'avertir, au nom du Gouvernement indien, que, s'il continue à contester la validité du rattachement, il sera traité selon la loi du pays, comme tout autre citoyen indien. S'il décide de méconnaître ces avertissements — il a déjà dit à leur sujet que c'étaient là des menaces devant lesquelles il ne s'inclinerait pas — et s'il maintient son attitude sécessionniste, le Gouvernement indien ne doit pas hésiter à l'arrêter de nouveau."

Et de nouveau, le 27 avril, pris de panique, le Times of India disait dans un éditorial: "Si le Sheik Abdullah n'est pas réduit au silence après sa rencontre avec le Premier Ministre, M. Nehru, la loi devrait lui être rigoureusement appliquée."

26. Le Patriot de New Delhi, dans son numéro du 15 avril, est même allé jusqu'à demander que, pour

the situation created by Sheikh Abdullah's pronouncements, the President of India should declare an emergency in the State of Jammu and Kashmir and assume to himself all powers of Government, all dictatorial powers; in other words, the State of Jammu and Kashmir should be annexed outright by India.

27. Sheikh Abdullah's rejoinder is characteristic of him. Speaking to a gathering of 100,000 people in Anantnag on 17 April, he asked: "If I am re-arrested and put in prison again, will the Kashmir issue be solved?" His audience of 100,000 people all shouted in unison: "No, never." This report is from The Statesman of 19 April.

28. In a score of speeches that he has delivered since his release on 8 April, the Sheikh and his close comrade, Mirza Mohammed Afzal Beg, have dealt with all the issues which lie at the heart of the Kashmir dispute. Emphasizing the need for a peaceful settlement of the Kashmir dispute between India and Pakistan at a press conference and a public meeting in Jammu on 9 April, the Kashmiri leader made a number of important points. First, he said that the only alternative, a clash of arms between India and Pakistan, would be suicidal, especially for Kashmir, because, he said, "bombs will fall here, not in Madras or Karachi". Secondly, he argued that, apart from other irritants, the continuance of the Kashmir dispute was a source of bitterness that lay at the root of the communal conflagrations which threatened to destroy both countries. At the same meeting Mirza Mohammed Afzal Beg asked:

"If Mr. Swaran Singh and Mr. Bhutto could sit down for six months to solve the Kashmir dispute, why should I or anybody else be branded as a traitor for saying that the dispute existed?"

29. On the right of the people of Jammu and Kashmir to self-determination, Sheikh Abdullah has been forthright and uncompromising. Speaking to more than 20,000 people in Jammu on 9 April, he declared emphatically that it would be wrong to claim that the people of Jammu and Kashmir had already exercised their right of self-determination through three general elections, when the truth was that all three elections had been rigged. This charge was made, he said, not only by him but also by all opposition parties in Jammu and Kashmir, including the Jan Sangh, an extremist Hindu organization led by Mr. Premnath Dogra.

30. Later, speaking in Doda, a town in Jammu, on 15 April, Sheikh Abdullah said that the argument that the people of Kashmir had exercised the right of self-determination by electing a Constituent Assembly was beside the point, because elections were not held on the issue of accession. He added that the elections were rigged, even according to Prime Minister G. M. Sadiq when Mr. Sadiq was the leader of the National Conference. (The Hindustan Times, 15 April.)

faire face à la situation créée par les déclarations du cheik Abdullah, le Président de l'Inde déclare l'état d'urgence dans l'Etat de Jammu et Cachemire et prend lui-même tous les pouvoirs du gouvernement, tous les pouvoirs dictatoriaux; en d'autres termes, il voulait que l'Etat de Jammu et Cachemire soit purement et simplement annexé par l'Inde.

27. La réponse du cheik Abdullah correspond bien à la personnalité de celui-ci. Parlant à une réunion qui groupait 100 000 personnes à Anantnag, le 17 avril, il demandait: "Si je suis à nouveau arrêté et mis en prison, la question du Cachemire sera-t-elle résolue?" Et les 100 000 personnes qui l'entendaient de répondre en chœur: "Non, jamais". Il s'agit d'un rapport tiré du Statesman du 19 avril.

28. Dans la vingtaine de discours qu'il a prononcés depuis sa libération le 8 avril, le cheik — comme d'ailleurs son compagnon, Mirza Mohammed Afzal Beg —, a traité de toutes les questions qui sont au cœur du différend relatif au Cachemire. Soulignant, lors d'une conférence de presse et au cours d'une réunion publique qui ont eu lieu à Jammu, le 9 avril, la nécessité d'un règlement pacifique du différend sur le Cachemire entre l'Inde et le Pakistan, le leader cachemirien a fait ressortir un certain nombre de points importants. Il a fait observer tout d'abord que la seule autre solution possible, à savoir un conflit armé entre l'Inde et le Pakistan, serait un suicide, en particulier pour le Cachemire, car — a-t-il dit — "les bombes tomberont ici et non à Madras ou à Karachi". En second lieu, il a fait valoir qu'indépendamment des autres éléments de tension la persistance du différend relatif au Cachemire créait une situation qui se trouvait à la base des conflits religieux qui menaçaient de détruire les deux pays. A la même réunion, Mirza Mohammed Afzal Beg a demandé:

"Si M. Swaran Singh et M. Bhutto peuvent se réunir pendant six mois pour trouver une solution au différend concernant le Cachemire, pourquoi me qualifier de traître — moi ou tout autre — pour avoir dit que ce conflit existait?"

29. En ce qui concerne le droit des populations du Jammu et Cachemire à la libre détermination, le cheik Abdullah a parlé sans ambages et a été inflexible. S'adressant à plus de 20 000 personnes rassemblées à Jammu, le 9 avril, il a déclaré avec fermeté qu'il serait faux d'affirmer que les populations du Jammu et Cachemire avaient déjà exercé leur droit à l'autodétermination dans le cadre de trois élections générales, alors qu'en réalité ces trois élections avaient toutes été truquées. Cette accusation, a-t-il dit, venait non seulement de lui, mais aussi de tous les partis d'opposition au Jammu et Cachemire, et notamment de la Jan Sangh, organisation extrémiste hindoue dirigée par M. Premnath Dogra.

30. Le 15 avril, prenant la parole à Doda, ville du Jammu, le cheik Abdullah a déclaré que l'argument selon lequel les populations du Cachemire avaient exercé leur droit à l'autodétermination en élisant une assemblée constituante était sans rapport avec le problème, étant donné que les élections n'avaient pas porté sur la question du rattachement. Il a ajouté que les élections avaient été truquées, et que la chose avait été reconnue par le Premier Ministre lui-même, M. G. M. Sadiq, à l'époque où celui-ci dirigeait la Conférence nationale. (The Hindustan Times, 15 avril.)

31. On 17 April, the Kashmiri leader declared before a gathering of over 100,000 people in Anantnag that there should be no doubt that the Kashmiris would not rest content until their right of self-determination was conceded. Neither with the help of the army nor by repression could the people's determination be crushed or their right to demand a plebiscite be suppressed, according to Sheikh Abdullah as reported in The Hindustan Times—not the Pakistan Times, but The Hindustan Times, of Delhi—on 18 April.

32. On 18 April, Sheikh Abdullah stated at Pampore that India's claim that the Kashmiris have decided their future was fantastic. They had never exercised the right of self-determination. He asked the United Nations, which he termed as the world's conscience, why it had not helped the people of Kashmir to secure the right of self-determination after India and Pakistan and other world Powers had pledged themselves to allow the Kashmiris to exercise it. (The Hindustan Times, 19 April.)

33. In statements and speeches on 23 and 24 April in Srinagar, Sheikh Abdullah repeated that the people's demand for self-determination must be met. And, the important point to note is that wherever he spoke of this demand, his Kashmiri listeners endorsed it with acclamation and the greatest enthusiasm.

34. On India's claim that the accession of the State of Jammu and Kashmir to India is final and irrevocable, Sheikh Abdullah was categorical, and I quote The Statesman of 12 April:

"With reference to the Indian contention that the Constituent Assembly of Kashmir had ratified Kashmir's accession to India, he [Sheikh Abdullah] stated in Jammu on 10 April, that this was not correct. The Constituent Assembly had taken a decision on accession, he said, after he, its founder, had been imprisoned with his comrades, and other members had been bribed or coerced."

Sheikh Abdullah added that he was hurt that the country of Buddha and Gandhi relied on false arguments, and even argued that, since circumstances had changed, basic principles should also change.

35. Speaking in Doda, on 14 April, Sheikh Abdullah, in a sharp rejoinder to the Education Minister of India, Mr. Chagla, said that the Indian Constitution recognized the provisional character of Kashmir's accession. He further pointed out that the Constituent Assembly, according to the late Sir Benegal Rau's statement in the Security Council (536th meeting), had no right to decide on the accession issue. (The Hindustan Times, 15 April.) On 17 April, according to The Statesman of the same date, he declared before a crowd of 100,000 people in Anantnag:

"The eyes of the world are seeing that the Kashmiri people reject the Indian claim that Kashmir's accession to India is final.

31. Le 17 avril, le leader cachemirien a déclaré, devant un auditoire de plus de 100 000 personnes réunies à Anantnag, qu'il était hors de doute que les habitants du Cachemire ne seraient pas satisfaits tant qu'ils n'auraient pas obtenu la reconnaissance de leur droit à disposer d'eux-mêmes. Ni le concours de l'armée, ni les mesures de répression ne pouvaient anéantir la détermination de la population ou faire disparaître son droit de demander un plébiscite. Ce sont là les propres paroles du cheik Abdullah, telles qu'elles ont été rapportées dans l'Hindustan Times — non le Pakistan Times — de Delhi du 18 avril.

32. Le 18 avril, le cheik Abdullah a déclaré à Pampore que l'affirmation de l'Inde selon laquelle les Cachemiriens avaient décidé de leur avenir était grotesque. Ceux-ci n'avaient jamais exercé leur droit à l'autodétermination. Il a demandé à l'Organisation des Nations Unies, dont il a dit qu'elle était la "conscience du monde", pourquoi elle n'avait pas aidé les populations du Cachemire à obtenir le droit à l'autodétermination après que l'Inde, le Pakistan et d'autres puissances mondiales se furent engagés à permettre aux Cachemiriens d'exercer ce droit. (The Hindustan Times, 19 avril.)

33. Au cours de déclarations et de discours prononcés les 23 et 24 avril à Srinagar, le cheik Abdullah a répété que les revendications populaires touchant l'autodétermination devaient être satisfaites. Ce qu'il importe de noter, c'est que partout où il a parlé de ces revendications les Cachemiriens qui l'écoulaient s'y sont ralliés avec force acclamations et en manifestant le plus grand enthousiasme.

34. S'agissant de la thèse indienne selon laquelle le rattachement à l'Inde de l'Etat de Jammu et Cachemire est définitif et irrévocable, le cheik Abdullah s'est exprimé en termes catégoriques, et je cite le Statesman du 12 avril:

"En ce qui concerne l'affirmation indienne selon laquelle l'Assemblée constituante du Cachemire a ratifié le rattachement de cet Etat à l'Inde, il [le cheik Abdullah] a déclaré à Jammu, le 10 avril, qu'elle était inexacte. L'Assemblée constituante, a-t-il dit, avait pris une décision au sujet du rattachement une fois lui, son fondateur, emprisonné avec ses collaborateurs et après que d'autres membres eurent été soudoyés ou soumis à des pressions."

Le cheik Abdullah a ajouté qu'il souffrait de voir que le pays du Bouddha et de Gandhi en était réduit à faire valoir des arguments spécieux et même à soutenir qu'en raison de l'évolution de la situation il y avait lieu de modifier les principes fondamentaux.

35. Parlant le 14 avril à Doda, le cheik Abdullah a répondu au Ministre de l'Éducation de l'Inde, M. Chagla, que la Constitution indienne reconnaissait le caractère provisoire du rattachement du Cachemire. Le cheik a souligné également qu'il ressortait de la déclaration faite par feu sir Benegal Rau devant le Conseil de sécurité (536ème séance) que l'Assemblée constituante n'avait pas le droit de décider de la question du rattachement. (The Hindustan Times, 15 avril.) Le 17 avril, selon le Statesman de la même date, il aurait déclaré à Anantnag, devant une foule de 100 000 personnes:

"Les yeux du monde voient que les populations du Cachemire rejettent l'affirmation indienne selon laquelle le rattachement de cet Etat à l'Inde est définitif.

"To repeat that Kashmir is an integral part of India is utter nonsense."

36. On 20 April, speaking in Srinagar to a mass meeting of over 150,000 people, Sheikh Abdullah said:

"...we challenge the Indian assertion that the question of Kashmir's accession has been settled 'once and for all and Kashmir is as good a part of India as Madras or Punjab'."

Reminding Mr. Nehru of his promise in 1947 that "Kashmir's future is the concern of the Kashmiris alone," Sheikh Abdullah said: "This is a promise given to us by the Security Council as well and we want its implementation." (The Hindustan Times, 21 April.)

37. On the question of holding a plebiscite in Jammu and Kashmir as pledged to the people of the State, Sheikh Abdullah has also defined his stand. I quote The Hindustan Times of 19 April:

"On 18 April, he said at Pampore that the demand of the people of Kashmir was an 'impartial plebiscite'. No one could deprive them of this right. He added that India, Pakistan and the United Nations were committed to an impartial plebiscite and the people of Kashmir could not be cowed down by suppression."

38. On 20 April, Sheikh Abdullah's prominent comrade, Mirza Mohammed Afzal Beg, when asked in Srinagar whether the plebiscite demand had lost its importance, disagreed and said that the plebiscite was a human right which must be respected. (The Hindustan Times, 21 April.)

39. On India's contention that passage of time had rendered the principles of the resolutions of the United Nations Commission for India and Pakistan obsolete, Sheikh Abdullah, according to The Statesman of 11 April, had this to say on 9 April in Jammu, the very first day after his release from prison: "Principles could not change merely on account of passage of time ..."

40. Turning to the measures taken by the Government of India to "integrate" the State of Jammu and Kashmir with India, Sheikh Abdullah warned, and I quote The Times of India of 11 April:

"... the demand for closer integration with India would not help the preservation of unity in the State. He added that the Kashmiri Muslims do not want to be integrated. Even the Indian army could not force them to do so."

41. These statements of Sheikh Abdullah reflect the will of the people. Sheikh Abdullah is right when he says that there will be no acceptance of the status quo by Pakistan or by the people of Kashmir. And he is right when he says that the future of the State must be decided in accordance with the wishes of the people of the State. Urging the solution of the Kashmir problem, Sheikh Abdullah said on 9 April in Jammu, according to The Statesman of 11 April:

"Kashmir continues to be a dispute poisoning India-Pakistan relations. It should be settled by the two

"Répéter que le Cachemire fait partie intégrante de l'Inde est d'une absurdité sans égale."

36. Le 20 avril, parlant à Srinagar devant une foule de plus de 150 000 personnes, le cheik Abdullah a déclaré:

"... nous contestons les prétentions de l'Inde, qui affirme que la question du rattachement du Cachemire a été réglée 'une fois pour toutes et que le Cachemire fait partie de l'Inde au même titre que Madras ou le Pendjab.'"

Rappelant à M. Nehru la promesse qu'il avait faite en 1947 lorsqu'il avait dit que "l'avenir du Cachemire est du ressort des seuls Cachemiriens", le cheik Abdullah a dit: "C'est une promesse qui nous a également été faite par le Conseil de sécurité et nous voulons qu'elle soit mise à exécution." (The Hindustan Times, 21 avril.)

37. Sur la question de l'organisation d'un plébiscite au Jammu et Cachemire, comme on l'avait promis aux populations de cet Etat, le cheik Abdullah a également fait connaître sa position. Je cite l'Hindustan Times du 19 avril:

"Le 18 avril, il a dit à Pampore que les populations du Cachemire réclamaient un 'plébiscite impartial'. Nul ne peut les priver de ce droit. Il a ajouté que l'Inde, le Pakistan et l'Organisation des Nations Unies s'étaient engagés à organiser un plébiscite impartial et que les populations du Cachemire ne pouvaient être intimidées par des mesures de répression."

38. Le 20 avril, l'éminent collaborateur du cheik Abdullah, Mirza Mohammed Afzal Beg, auquel on avait demandé à Srinagar si la revendication touchant le plébiscite avait perdu de son importance, a déclaré qu'il n'en était rien et que le droit au plébiscite était un droit de l'homme qui devait être respecté. (The Hindustan Times, 21 avril.)

39. Au sujet de l'affirmation indienne selon laquelle l'écoulement de temps avait rendu caducs les principes énoncés dans les résolutions de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan, le cheik Abdullah, selon le Statesman du 11 avril, aurait dit ceci le 9 avril à Jammu, au lendemain même de sa libération: "Le simple écoulement du temps ne saurait modifier les principes ..."

40. Passant aux mesures prises par le Gouvernement indien pour "intégrer" l'Etat de Jammu et Cachemire à l'Inde, le cheik Abdullah a donné l'avertissement suivant, et je cite le Times of India du 11 avril:

"... le mouvement en faveur d'une intégration plus étroite à l'Inde ne contribuerait pas à préserver l'unité au sein de l'Etat. Les musulmans du Cachemire, a-t-il ajouté, ne veulent pas de cette intégration. L'armée indienne elle-même ne saurait les contraindre à l'accepter."

41. Ces déclarations du cheik Abdullah traduisent la volonté populaire. Le cheik Abdullah a raison de dire que ni le Pakistan ni le peuple du Cachemire n'accepteront le status quo. Et il a également raison de dire que l'avenir de l'Etat doit être décidé conformément aux aspirations de ses populations. Insistant pour que l'on apporte une solution au problème du Cachemire, le cheik Abdullah aurait dit le 9 avril, à Jammu, selon le Statesman du 11 avril:

"Le différend du Cachemire continue à empoisonner les relations entre l'Inde et le Pakistan."

countries through negotiations having regard to the wishes of the Kashmiri people."

On 17 April, he said at Anantnag that he would like to meet the Pakistani leaders and also know their mind. (The Hindustan Times, 18 April.) On 24 April, he declared in Srinagar that he would like to have an opportunity to meet Kashmiri leaders like Chaudhry Ghulam Abbas, Mir Waiz Yusuf Shah and others in "azad" Kashmir.

42. On the eve of Sheikh Abdullah's release, I made a statement hoping that it would be possible for the Kashmir leader to hold discussions with the President of Pakistan. Referring to this suggestion, Sheikh Abdullah stated in Jammu on 12 April that since India and Pakistan were both parties to the Kashmir dispute, what I had said was "reasonable". (The Statesman, 12 April.)

43. It might be recalled that when Pakistan asked for a meeting of the Security Council on the question of Kashmir, we reported that a grave emergency had arisen in Kashmir, with the people having risen in open rebellion against Indian occupation. It was contended then on behalf of India that demonstrations in Kashmir were only the expression of a feeling of grief over the loss of the holy relic. But these demonstrations continued menacingly after the restoration of the holy relic, and so this contention became untenable. Then the Indian representative was forced to shift his ground.

44. He would then have us believe that the demonstrations signified only a protest against the local administration. Subsequent events, which have been abundantly reported in the Press, some of which I have cited, have exposed the hollowness also of this contention. And so the position is now being taken that the unrest in Kashmir relates to the details, the nuances of Kashmir's accession to India, and not to its very basis.

45. But again this position has forcefully been challenged throughout the length and breadth of Indian-occupied Kashmir. The fact is now beyond dispute that the people of Kashmir have challenged the validity of the accession to India of their homeland. They have made it plain that they demand their future to be settled by the plebiscite which has been pledged to them by India and Pakistan and the United Nations. "Our demand: plebiscite"—these words have been seen and heard all over Kashmir. There is nothing else that the people of Kashmir demand, and there is nothing else that Pakistan wants the Security Council to arrange.

46. The developments that have taken place have clarified the situation. The people of Kashmir have joined ranks against Indian occupation. But the Government of India, according to its own spokesmen, is not prepared to change its stand that this occupation should continue to be foisted upon the people of Jammu and Kashmir. Could there be a clearer confrontation directly posing the danger of a head-on clash?

Il devrait être résolu par les deux pays au moyen de négociations qui tiendraient compte des vœux des populations du Cachemire."

Le 17 avril, il déclarait à Anantnag qu'il aimerait rencontrer les dirigeants pakistanais et connaître leurs vues. (The Hindustan Times, 18 avril.) Le 24 avril, il déclarait à Srinagar qu'il aimerait avoir l'occasion de rencontrer des leaders cachemiriens tels que Chaudhry Ghulam Abbas, Mir Waiz Yusuf Shah et d'autres leaders du Cachemire "azad".

42. La veille de la libération du cheikh Abdullah, j'ai fait une déclaration dans laquelle j'ai exprimé l'espoir que ce leader cachemirien aurait la possibilité d'avoir des conversations avec le Président du Pakistan. Se référant à la suggestion que j'avais formulée, le cheikh Abdullah a déclaré à Jammu, le 12 avril, que, puisque l'Inde et le Pakistan étaient tous deux parties au différend du Cachemire, ce que j'avais dit était "raisonnable". (The Statesman, 12 avril.)

43. On se rappellera peut-être qu'au moment où le Pakistan avait demandé une réunion du Conseil de sécurité au sujet de la question du Cachemire nous avions indiqué qu'une grave crise s'était produite dans ce territoire, la population étant entrée en rébellion ouverte contre l'occupation indienne. On prétendit alors au nom de l'Inde que les manifestations qui avaient lieu au Cachemire n'étaient que l'expression d'un sentiment de douleur devant la disparition d'une relique sacrée. Mais ces manifestations s'étant poursuivies de façon menaçante après la restitution de la relique sacrée, cette thèse devint insoutenable. Forcé fut donc au représentant de l'Inde de changer d'argument."

44. Il chercha alors à nous faire croire que les manifestations n'étaient qu'une protestation contre l'administration locale. Les événements ultérieurs, qui furent abondamment rapportés dans la presse et dont j'ai cité moi-même quelques-uns, montrèrent combien cette prétention était elle aussi dépourvue de tout fondement. Et c'est ainsi que l'on en vient maintenant à soutenir que l'agitation au Cachemire tient aux modalités du rattachement à l'Inde, à des questions de détail et non au principe même de ce rattachement.

45. Mais, encore une fois, cette position n'a cessé d'être énergiquement combattue dans toute l'étendue du Cachemire occupé par l'Inde. Il est maintenant indéniable que le peuple du Cachemire a contesté la validité du rattachement de sa patrie à l'Inde. Il a clairement indiqué qu'il exigeait que son avenir soit réglé par un plébiscite, conformément aux promesses qui lui ont été faites par l'Inde, le Pakistan et l'Organisation des Nations Unies. "Nous réclamons le plébiscite"—ce slogan a été répété et affiché partout au Cachemire. Le peuple du Cachemire ne réclame rien d'autre, et le Pakistan ne demande au Conseil de sécurité rien d'autre que de prendre les dispositions voulues pour l'organiser.

46. Les événements qui se sont déroulés ont éclairé la situation. Les populations du Cachemire se sont unies pour se rebeller contre l'occupation indienne. Or, d'après les porte-parole mêmes du Gouvernement indien, celui-ci n'est pas disposé à modifier sa position et à cesser d'imposer l'occupation au peuple du Jammu et Cachemire. Peut-on concevoir une situation dans laquelle se manifesterait plus clairement le danger d'un affrontement?

47. I believe that we need to ponder this question carefully. We need to visualize the situation that has arisen now in Indian-occupied Kashmir. On the one side, we see the entire population of the Indian-occupied area making manifest their demand for an early plebiscite to determine their status. On the other side, we see the Government of India showing no signs whatsoever of relenting from its opposition to this democratic and popular demand of the people of Jammu and Kashmir.

48. What are the clear affirmations in Sheikh Abdullah's statements which have been acclaimed by the people at large? These affirmations are: (1) that the accession made by the Maharaja in 1947 was provisional and subject to a plebiscite; (2) that any solution of the problem based upon the cease-fire line or its adjustment or rectification is completely unacceptable; (3) that India, Pakistan and the United Nations are committed, wholly committed, entirely committed, to enabling the people of Kashmir to exercise their right of self-determination; (4) that the elections in the State of Jammu and Kashmir were rigged, spurious and fraudulent; and (5) that the steps taken or contemplated by India to integrate the State into the Indian Union are null and void, now and for all time.

49. Confronted by an outright challenge to its stand, the Indian Government is trying to deal with the people of Kashmir through Sheikh Abdullah by the dual method of cajolery and threat. The threat of re-arresting Sheikh Abdullah, as I have shown, has not been too subtle; nor has any secret been made of the hope that he might be lured into accepting an arrangement falling short of a free and unfettered plebiscite. One can expect that should this manoeuvre succeed, we shall again hear the claim from the representatives of India that the acknowledged leader of the people of Kashmir has accepted India's occupation of Kashmir.

50. But the issue that we are concerned with is not whether any political manoeuvre by India will succeed or fail. The issue is not what resources India will deploy to sidetrack the demand of the people of Jammu and Kashmir. The issue is the demand itself. The issue is whether the opposition of the people of Kashmir to Indian domination in its demonstrated unanimity is something which can wisely be ignored by the United Nations. It has created a situation now which cannot possibly be left to take care of itself.

51. Yesterday's press reports tell us of widespread demonstrations by the students in Srinagar in support of the demand for self-determination. The student demonstrators declared that nothing short of a plebiscite would satisfy their demand, and asked the chief of the United Nations Military Observers Group for India and Pakistan to convey their demand to the Security Council. A curfew was imposed on several towns and many people were injured as a result of baton charges by the police. The ferment in Kashmir continues, replete with grave possibilities of serious trouble.

47. Je pense qu'il nous faut réfléchir attentivement à la question. Il faut que nous nous rendions bien compte de la situation qui existe actuellement dans la partie du Cachemire occupée par l'Inde. D'un côté, nous voyons la population tout entière de la zone occupée par l'Inde faire clairement connaître qu'elle veut que son statut soit réglé par voie de plébiscite dans les plus brefs délais. De l'autre, nous voyons le Gouvernement indien ne manifester aucune intention de se départir de son opposition à cette revendication démocratique et unanime du peuple du Jammu et Cachemire.

48. Quelles sont les nettes affirmations se trouvant dans les déclarations du cheikh Abdullah qui ont été acclamées par la population? Le cheikh Abdullah a affirmé: 1) que le rattachement décidé par le Maharajah en 1947 était provisoire et devait être soumis à un plébiscite; 2) que toute solution du problème fondée sur la ligne de cessez-le-feu ou sur des ajustements ou rectifications de celle-ci est totalement inacceptable; 3) que l'Inde, le Pakistan et l'Organisation des Nations Unies se sont engagés, de façon totale et complète, à permettre aux populations du Cachemire d'exercer leur droit à la libre détermination; 4) que les élections dans l'Etat de Jammu et Cachemire étaient truquées, fausses et entachées de fraude; 5) que les mesures prises ou envisagées par l'Inde pour intégrer l'Etat dans l'Union indienne sont irrévocablement nulles et non avenues.

49. Devant cette contestation manifeste de son autorité, le Gouvernement indien s'efforce d'atteindre les populations du Cachemire par l'intermédiaire du cheikh Abdullah, en ayant recours à la double méthode de la cajolerie et de la menace. La menace d'arrêter à nouveau le cheikh Abdullah, comme je l'ai dit, n'a pas été très subtile; on n'a pas non plus caché que l'on espérait réussir à amener le cheikh à accepter un arrangement qui ne prévoirait pas l'organisation d'un plébiscite libre et honnête. Si cette manoeuvre réussissait, il ne serait pas surprenant d'entendre à nouveau le représentant de l'Inde affirmer que le chef reconnu des populations du Cachemire a lui-même accepté l'occupation du Cachemire par l'Inde.

50. Cependant, le point qui nous occupe n'est pas de savoir si les manoeuvres politiques de l'Inde réussiront ou non. La question n'est pas de savoir quels moyens l'Inde emploiera pour éviter de donner satisfaction à la revendication des populations du Jammu et Cachemire. La question est précisément cette revendication. La question est de savoir si l'opposition des populations du Cachemire à la domination indienne — opposition qui s'est révélée unanime — est une chose que l'Organisation des Nations Unies peut sagement ignorer. Cette revendication a créé maintenant une situation qui ne saurait se résoudre d'elle-même.

51. La presse d'hier a rapporté de vastes manifestations organisées par les étudiants de Srinagar pour appuyer la demande de libre détermination. Les manifestants ont déclaré que seul un plébiscite pouvait satisfaire leurs revendications et ils ont demandé au chef du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan de faire part de leurs revendications au Conseil de sécurité. Un couvre-feu a été imposé dans plusieurs villes et de nombreuses personnes ont été blessées par les matraques de la police. L'agitation continue

52. There is ferment also among the people of Pakistan. I must enter a caveat here, and I should not be misunderstood as uttering a threat to India, when I say that if the Indian authorities again resort to a suppression of the people of Kashmir by force, the people of Pakistan may find it extremely difficult to stand aside and may demand of its Government whatever measures are necessary for the amelioration of the situation in Indian-occupied Kashmir.

53. This, I trust, will give the members of the Council an idea of the perils facing us if the situation is subjected to a laissez-faire attitude on the Council's part. A situation, where an occupation authority is in direct confrontation with the mass of the people united in opposition to it, is a situation pregnant with dangers. Should the very sharpness of the situation, which has no fluidity and no blurred outlines evoke a statesman-like response, a just and honourable solution may yet be achieved. The peril of a direct clash, which cannot fail to disrupt the fabric of peace in the subcontinent, can still be avoided by the initiatives of the Security Council. For, to put it plainly, it is a situation which has to be brought under the control of the United Nations, so that it will not jeopardize international peace and security, and peace in the subcontinent.

54. The urgency of the situation to which I have drawn the Council's attention cannot be appreciated unless we remember that there exists at present not even a truce agreement between India and Pakistan on Kashmir. All that there exists between India and Pakistan regarding Kashmir is the agreement embodied in the resolutions of the United Nations Commission for India and Pakistan of 13 August 1948 and 5 January 1949.^{1/} The cease-fire arrangement in Kashmir is based upon these resolutions, and in fact constitutes only a partial implementation of them. It has been authoritatively established by the Commission that the cease-fire order was meant to be linked—this was the exact expression used by the Commission—with the truce and with the establishment of the proper conditions for a plebiscite.

55. The agreement of 29 July 1949, which was invoked by the representative of India in his letter of 20 March 1964,^{2/} is merely an agreement for the demarcation of the cease-fire line and explicitly affirms that it is "under the provisions of part I of the commission's resolution of 13 August 1948". It is obvious that it is not an independent instrument. If the commission's resolutions are regarded as obsolete by India, then the cease-fire order also becomes obsolete. Actually, however, regardless of what the representative of India might say here, a declaration by either party that the Agreement embodied in the commission's resolution is obsolete does

au Cachemire et elle est susceptible d'entraîner des troubles graves.

52. La population du Pakistan est également en effervescence. Il me faut ici formuler une mise en garde: je ne voudrais pas que l'on se méprenne et que l'on pense que j'adresse une menace à l'Inde lorsque je dis que, si les autorités indiennes prennent de nouvelles mesures de répression à l'encontre des populations du Cachemire, il sera extrêmement difficile à la population du Pakistan de ne pas intervenir et il pourrait fort bien se faire qu'elle exige de son gouvernement toutes mesures qui seraient nécessaires pour améliorer la situation dans la partie du Cachemire occupée par l'Inde.

53. Ce que je viens de dire donnera, je l'espère, aux membres du Conseil une idée des risques que nous courrons si le Conseil adopte une attitude d'indifférence à l'égard de la situation. Une situation dans laquelle l'autorité occupante se trouve en conflit direct avec la masse de la population, unie dans son opposition, est lourde de danger. Si, ému de la gravité de cette situation, dont tous les éléments lui sont bien connus et qui ne laisse place à aucune incertitude, le Conseil sait faire face à ses responsabilités, il est encore possible de trouver une solution juste et honorable. Le danger d'un conflit direct, qui ne pourrait manquer de compromettre la paix dans la péninsule, peut encore être écarté par les initiatives du Conseil de sécurité. Car, pour ne rien vous celer, il s'agit d'une situation qui doit être placée sous le contrôle des Nations Unies, afin qu'elle ne mette pas en danger la paix et la sécurité internationales, ainsi que la paix dans cette partie du continent asiatique.

54. L'urgence de la situation sur laquelle j'ai appelé l'attention du Conseil ne peut être pleinement appréciée que si nous nous souvenons qu'il n'existe à l'heure actuelle même pas un accord de trêve entre le Pakistan et l'Inde au sujet du Cachemire. Tout ce qui existe entre les deux pays, c'est l'accord consacré par les résolutions de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan en date des 13 août 1948 et 5 janvier 1949^{1/}. L'arrangement de cessez-le-feu au Cachemire est fondé sur ces résolutions et n'en constitue en fait que l'application partielle. Il a été établi de façon indiscutable par la Commission que l'ordre de cessez-le-feu devait être lié — telle est l'expression exacte utilisée — par la Commission — à la trêve et à l'établissement de conditions favorables à un plébiscite.

55. L'accord du 29 juillet 1949, qui a été invoqué par le représentant de l'Inde dans sa lettre du 20 mars 1964^{2/}, n'est qu'un accord relatif à la démarcation de la ligne de cessez-le-feu, qui a été conclue, comme l'indiquent explicitement ses dispositions, "en application de la première partie de la résolution adoptée le 13 août 1948 par la Commission". Il ne s'agit pas là, de toute évidence, d'un instrument indépendant. Si l'Inde considère que les résolutions de la Commission sont périmées, il en va alors de même de l'ordre de cessez-le-feu. Mais en fait, et quoi qu'en puisse dire ici le représentant de l'Inde, l'affirmation par l'une des parties que l'accord

^{1/} See Official Records of the Security Council, Third Year, Supplement for November 1948, document S/1100, para. 78; and *Ibid.*, Fourth Year, Supplement for January 1949, document S/1196, para. 15.

^{2/} *Ibid.*, Nineteenth Year, Supplement for January, February and March 1964, document S/5617.

^{1/} Voir Documents officiels du Conseil de sécurité, troisième année, Supplément de novembre 1948, document S/1100, par. 78; et *ibid.*, quatrième année, Supplément de janvier 1949, document S/1196, par. 15.

^{2/} *Ibid.*, dix-neuvième année, Supplément de janvier, février et mars 1964, document S/5617.

not deserve to be given any consideration unless that party is to be understood as denouncing the cease-fire also and contemplating a resumption of hostilities.

56. I say this because the commission's resolutions embody an agreement of which any unilateral denunciation is inadmissible. It is inadmissible because first, the agreement embodies undertakings of an international character by which the parties have assumed international obligations and, secondly, it constitutes an international engagement for the benefit of third parties.

57. The people of Jammu and Kashmir are third-party beneficiaries of the commission's resolutions. The rights of these third-party beneficiaries cannot be extinguished by any unilateral denunciation of the undertaking by India. The objective of the resolutions was, and remains, that of ensuring to the people of the State the free and fair exercise of their basic right to a plebiscite. Such a right vests in them as an actual juridical right under the well-established doctrine of stipulation for the rights of others, "stipulation pour autrui".

58. It follows that these resolutions cannot be abrogated except by agreement of India, Pakistan, the United Nations and the people of Jammu and Kashmir. I am drawing attention to this basic aspect of the case because it brings out the nature of the situation with which the Security Council is faced. Apart from defining the juridical position involved, it brings into sharp focus the explosive nature of the present situation where the inherent right of the people of Jammu and Kashmir, recognized in a formal instrument, is denied by the Indian Government which proclaims that any assertion of this right constitutes the high crime of treason. Surely, the other party to the agreement which gave recognition to this right and pledged its fulfilment cannot remain unconcerned or inactive in the face of such an attitude.

59. I am aware of the impression which exists at present in some quarters that perhaps a loosening of thoughts is in process in India so that we should stand aside and let matters develop by themselves. Now, I have no wish to ignore a salutary, though rather intangible, development. It is true that there are indications that the people of India, by and large, would wish to see a solution of the Kashmir dispute which has remained frozen for over a decade and which has constantly strained India's relations with my country. There have been statements from well-known Indian leaders, organizations and publicists, which have stressed the need for the Government of India to do some re-thinking on the Kashmir issue and to realize that its attitude so far on this question has not done any good to India. Prominent among these are Mr. C. Rajagopalachari, the first Indian Governor-General of Independent India and General Cariappa, the first Indian Commander-in-Chief.

consacré par la résolution de la Commission est périmé ne mérite d'être examiné que si l'on considère que cette partie a également dénoncé l'accord de cessez-le-feu et envisagé de reprendre les hostilités.

56. Si je fais cette observation, c'est parce que les résolutions de la Commission consacrent un accord dont toute dénonciation unilatérale est inadmissible. Elle est inadmissible, d'une part, parce que l'accord contient des engagements de caractère international aux termes desquels les parties ont contracté des obligations internationales et, d'autre part, parce que cet accord constitue un engagement international en faveur de tiers.

57. Les populations du Jammu et Cachemire sont les tiers bénéficiaires des résolutions de la Commission. Les droits de ces tiers bénéficiaires ne sauraient être éteints par une dénonciation unilatérale par l'Inde de cet engagement. L'objectif de ces résolutions était à l'origine, comme il est encore aujourd'hui, de garantir aux populations de l'Etat l'exercice en toute liberté et en toute justice de leur droit fondamental à un plébiscite. Ce droit leur appartient comme s'il leur avait été attribué par un instrument juridique en vertu du principe bien établi de la stipulation pour autrui.

58. Il s'ensuit que ces résolutions ne peuvent être abrogées qu'avec l'assentiment de l'Inde, du Pakistan, de l'Organisation des Nations Unies et des populations du Jammu et Cachemire. Si j'appelle l'attention sur cet aspect fondamental de la question, c'est qu'il permet de mieux faire ressortir la véritable nature de la situation à laquelle le Conseil de sécurité doit faire face. Non seulement il définit la position juridique en cause, mais encore il met en relief le caractère explosif de la situation actuelle, cette situation dans laquelle le droit naturel des populations du Jammu et Cachemire, qui a d'ailleurs été sanctionné par un instrument formel, est nié par le Gouvernement indien, qui proclame que toute revendication de ce droit constitue un crime de haute trahison. Il est évident que l'autre partie à l'accord, qui a reconnu ce droit et s'est engagée à en assurer l'exercice, ne peut rester indifférente ou passive devant une telle attitude.

59. Je sais qu'en ce moment certains milieux ont l'impression qu'il se produit actuellement en Inde une évolution des esprits vers la détente et que l'on a tendance à penser que nous devrions nous abstenir d'intervenir et laisser les événements suivre leur cours. Loin de moi le désir de refuser de tenir compte d'une évolution qui, pour être salutaire, est encore bien floue. Il est exact que certains indices semblent montrer que, d'une manière générale, la population de l'Inde souhaite un règlement du différend relatif au Cachemire qui, étant demeuré en l'état pendant plus d'une décennie, n'a cessé de provoquer une tension dans les relations de l'Inde avec mon pays. Des personnalités bien connues, parmi les dirigeants, les organisations et les journalistes indiens, ont fait des déclarations soulignant la nécessité pour le Gouvernement indien de repenser la question du Cachemire et de se rendre enfin compte du fait que l'attitude qu'il a adoptée jusqu'ici à cet égard n'a guère servi la cause de l'Inde. Citons, au tout premier plan de ces personnalités, M. C. Rajagopalachari, premier gouverneur général indien de la nation indépendante de l'Inde, et le général Cariappa, premier commandant en chef indien.

60. Mr. K. Santhanam, in an article in The Hindustan Times of 14 April entitled "The Alternatives in Kashmir", considers that the rejection by India of the idea of a plebiscite is wholly inexplicable. Talking of Kashmir and the Sino-Indian disputes, he goes on to suggest:

"The more I think of these problems in which India has got entangled, the more I am convinced that a frank and unconditional acceptance of international conciliation, arbitration and adjudication is the sole logical, wise and humane policy."

61. According to an article in The Hindustan Times, of 15 April the position is:

"The real problem in Kashmir is not Sheikh Abdullah. The real problem is that 17 years of independence—of India and Pakistan—have not brought the people of Kashmir political stability, organic unity or security of status."

"It has been assumed too easily that the search for overcoming these disabilities is necessarily inimical to India's interests. Emotive slogans like integration have been allowed to distort the definition of our basic interests to the point where many of us have forgotten that there is such a thing as the people of Kashmir, four and a half million of them, whose wishes need to be taken into account. And whenever one talks about the wishes of the people of Kashmir in respect of ascertaining what they are precisely, we allow opportunist politicians, who are only thinking of their own selfish ends, to raise the demon of Pakistani and assorted foreign conspirators at work."

62. This trend, which is encouraging for peace, has found an apt expression in an article written by Mr. Jayaprakash Narayan, a prominent Indian leader. Writing in The Hindustan Times of 20 April, Mr. Jayaprakash Narayan observes:

"What, after all, is the substance of Sheikh Abdullah's statements? This, that the future of Kashmir has to be decided by the people of Kashmir, and that it has to be done in a manner so that the dispute about it between India and Pakistan is amicably ended. With a little imagination it was possible to see that this clear and principled stand of the Kashmiri leader opened for India a wonderful opportunity that could be exploited to the advantage of all concerned. What actually is happening, however, is a parrot-like reiteration of slogans that carry no conviction in any dispassionate quarters."

"One of these slogans is that the accession of Kashmir to India is final and irrevocable. The Sheikh has questioned that, and it is for impartial lawyers to decide the issue. But the vital point to keep in mind is that it is not by legal advocacy that a human problem like that of Kashmir can ever be settled. Indeed, it was such realisation that had prompted the original promise of Prime Minister Nehru to ascertain the wishes of the people."

60. Dans un article paru dans l'Hindustan Times du 14 avril sous le titre "L'alternative au Cachemire", M. K. Santhanam écrivait qu'à son avis le rejet par l'Inde de l'idée d'un plébiscite est totalement inexplicable. Parlant tant du différend sino-indien que de celui du Cachemire, il ajoutait:

"Plus je réfléchis à ces problèmes avec lesquels l'Inde est aux prises, plus je suis persuadé que la seule politique logique, avisée et humaine consisterait à accepter sincèrement et sans conditions la conciliation, l'arbitrage et le règlement par la voie internationale."

61. D'après un article paru dans l'Hindustan Times du 15 avril, la situation est la suivante:

"Au Cachemire, le véritable problème auquel on se heurte n'est pas la présence du cheikh Abdullah. Le véritable problème, c'est que 17 années d'indépendance" -- de l'Inde et du Pakistan -- "n'ont apporté aux populations du Cachemire ni la stabilité politique, ni l'unité organique, ni la sécurité d'un statut définitif."

"On est parti trop facilement de l'idée que la recherche d'une solution à ces difficultés serait nécessairement contraire aux intérêts de l'Inde. On a laissé des slogans émotifs, comme celui de l'intégration, déformer la conception de nos intérêts fondamentaux au point que nombre d'entre nous ont perdu de vue l'existence des populations du Cachemire, qui comptent 4 millions et demi d'habitants et dont les aspirations doivent être prises en considération. Chaque fois que nous parlons des aspirations des populations du Cachemire pour tenter de déterminer ce que celles-ci souhaitent en réalité, nous permettons à des politiciens opportunistes, qui ne songent qu'à leurs propres intérêts égoïstes, de brandir l'épouvantail des conspirateurs pakistanais et étrangers de toute provenance."

62. Cette tendance, qui est encourageante pour l'avenir de la paix, a trouvé une excellente expression dans un article écrit par un éminent dirigeant indien, M. Jayaprakash Narayan. Voici ce qu'il écrivait dans l'Hindustan Times du 20 avril:

"Tout compte fait, à quoi se résument donc les déclarations du cheikh Abdullah? A ceci: il appartient aux populations du Cachemire de décider de l'avenir du Cachemire, et il faut leur donner la possibilité de le faire de telle manière que le différend opposant à ce sujet l'Inde et le Pakistan soit réglé à l'amiable. Il suffit d'un peu d'imagination pour voir que cette prise de position si claire et si rationnelle du leader cachemirien offrait à l'Inde une merveilleuse occasion qui pouvait être exploitée à l'avantage de tous les intéressés. Mais ce qui se passe, en fait, c'est que l'on ressasse comme des perroquets des slogans qui ne convainquent personne dans les milieux dépourvus de parti pris."

"L'un de ces slogans consiste à dire que le rattachement du Cachemire à l'Inde est définitif et irrévocable. Cela a été contesté par le cheikh, et il appartient à des juristes impartiaux de trancher la question. Mais ce que nous devons nous garder avant tout d'oublier, c'est qu'un problème humain comme celui du Cachemire ne pourra jamais être réglé par des arguments juridiques. C'est bien parce qu'il en était pleinement conscient que le Premier Ministre, M. Nehru, avait promis

63. Mr. Narayan goes on to say:

"At this point, two further slogans are raised: first, the people of Kashmir have already expressed their will at three general elections; secondly, if the people of Kashmir are allowed to express their will, it will be the beginning of the end of the Indian nation.

"Both, to my mind, are baseless slogans. The elections in Kashmir after Sheikh Abdullah's arrest were neither fair nor free. If that has to be disproved, it can be done by an impartial inquiry and not just by official assertions. Delhi seems to believe that by auto-suggestion it can establish any fact it pleases."

64. I am apt to agree with Mr. Narayan that Delhi does seem to believe that by auto-suggestion it can establish any fact it pleases. To go on with Mr. Narayan's statement, he says:

"I may be lacking in patriotism or other virtues, but it has always seemed to me to be a lie to say that the people of Kashmir had already decided to integrate themselves with India. They might do so, but have not done so yet. Apart from the quality of the elections, the future of the State of Jammu and Kashmir was never made an electoral issue at any of them. If further proof were needed, it has come in the form of Sheikh Abdullah's emphatic views, who, to put it at the least, is as representative of the people as any other Kashmiri leader.

"Lastly, if we are so sure of the verdict of the people, why are we so opposed to giving them another opportunity to reiterate it? The answer given is that this would start the process of disintegration of India. Few things have been said in the course of this controversy more silly than this one. The assumption behind the argument is that the States of India are held together by force and not by the sentiment of a common nationality. It is an assumption that makes a mockery of the Indian Nation and a tyrant of the Indian State.

"Threats have been held out that, should Sheikh Abdullah misbehave, the law would take its course. The law had taken its course for eleven years and the issue remained unsettled. It is not likely to achieve more in the future. It is remarkable how the freedom-fighters of yesterday begin so easily to imitate the language of the imperialists.

"The last and final slogan raised in the ballyhoo is that there is no Kashmir question at all, and that, if there was one at any time, it has now been settled once and for all. Kashmir is a part of India and that

à l'origine de chercher à savoir quelles étaient les aspirations des populations intéressées."

63. M. Narayan poursuit:

"On lance ensuite deux autres slogans: le premier, c'est que les populations du Cachemire ont déjà fait connaître leur volonté lors de trois élections générales; le second, c'est que, si on laisse les populations du Cachemire exprimer leur volonté, ce sera le commencement de la fin de la nation indienne.

"Ce sont là, à mon avis, deux slogans injustifiés. Les élections qui ont eu lieu au Cachemire après l'arrestation du cheik Abdullah n'ont été ni honnêtes, ni libres. Si on veut le démentir, il faut le faire par une enquête impartiale et non simplement par des affirmations officielles. Le gouvernement de Delhi semble croire qu'il peut, par auto-suggestion, prouver tout ce qu'il veut."

64. Je suis moi-même enclin à penser comme M. Narayan que le Gouvernement de Delhi semble effectivement croire qu'il peut, par autosuggestion, prouver tout ce qu'il veut. Mais revenons-en à ce que dit M. Narayan:

"Il se peut que le patriotisme ou certaines autres vertus me fassent défaut, mais j'ai toujours pensé que l'on mentait en disant que les populations du Cachemire avaient déjà décidé de s'intégrer à l'Inde. Peut-être le feront-elles, mais ce n'est pas encore le cas. Indépendamment de la valeur que l'on peut attacher aux élections qui ont eu lieu, la question de l'avenir de l'Etat de Jammu et Cachemire n'a jamais été soulevée à l'occasion de l'une quelconque de ces élections. S'il nous fallait des preuves supplémentaires, elles nous sont apportées par le point de vue qu'a exprimé si énergiquement le cheik Abdullah; et le cheik Abdullah, c'est le moins qu'on en puisse dire, représente tout autant les populations du Cachemire que n'importe quel autre leader cachemirien.

"Enfin, si nous sommes tellement sûrs du choix de la population, pourquoi nous opposons-nous autant à ce qu'il lui soit donné une autre occasion de le renouveler? On nous répond que ceci déclencherait le processus de désintégration de l'Inde. Au cours de cette controverse, nous avons entendu bien peu d'affirmations aussi sottes que celle-ci. Cet argument procède de l'idée que les Etats de l'Inde sont unis par la force et non par le sentiment d'une nationalité commune. C'est là tourner en dérision la nation indienne et en faire le tyran de l'Etat indien.

"Certaines menaces ont été proférées lorsque l'on a dit que, si le cheik Abdullah ne se comportait pas comme il convenait, il n'échapperait pas à la loi. Nul n'a échappé à la loi au cours des 11 dernières années, mais la question n'est toujours pas réglée. Il est douteux que l'on réussisse à faire mieux à l'avenir. La facilité avec laquelle les anciens champions de la liberté se mettent à imiter le langage des imperialistes est vraiment étonnante.

"Le dernier slogan répété dans tout ce tapage, c'est qu'il n'existe absolument pas de question du Cachemire, et qu'à supposer qu'il y en ait jamais eu une elle a été réglée une fois pour toutes.

is a fact of history, they say. That, I think, is the worst form of auto-suggestion.

"The slogan-raisers forget that less than half of the State of Jammu and Kashmir is under the occupation of Pakistan. Has that been accepted as a settled fact? If so, when and where? If not, how is the issue of Kashmir settled, except in the private thoughts of those who believe that we shall keep what we have and they shall keep what they have? Secondly, the issue is still pending before the Security Council and United Nations observers are still posted in Kashmir. Thirdly, here is a leader of the stature of Sheikh Abdullah who clearly states that the issue has yet to be settled... Therefore, as an humble servant of this country, I plead earnestly that instead of trying to take shelter in a fool's paradise of our own making, let us have the courage to face facts and deal with them on the basis of the ideals and fundamental principles that guided our freedom movement."

65. Mr. Jayaprakash Narayan is no mean leader of India. He was a founder and architect of the Indian independence movement. Mr. Narayan is by no means a voice in the wilderness. Fortunately, there are also other voices of reason in India which make themselves heard from time to time. The Chairman of the Praja Socialist Party, Mr. S. M. Joshi, stated on 20 April, that the wishes of the people of Kashmir should be ascertained to solve the Kashmir problem, that India should honour its promises in this regard because it was agreed at the time of the cease-fire that the wishes of the people of the State would be ascertained. Mr. Joshi added, and I quote from The Times of India of 21 April: "It is said that we have not fulfilled the undertaking. Our position has been falsified in international politics."

66. This development is no doubt encouraging to all those who want to establish a climate of friendship between India and Pakistan. It is, however, important to appreciate that it is not something which can be left to grow by itself. A concrete improvement in the present state of affairs cannot thus be achieved. On the contrary, it is a trend which will develop only if it is nourished by the influence and activity of the United Nations and by the good will and earnestness that we believe is reflected here in the Security Council.

67. Perhaps this consideration needs to be put in plainer words. A voice like that of Mr. Narayan, whom I have quoted at length, is the voice of reason and of conscience. It is the voice that beckons India to the paths of peace. But if the Security Council, which in this matter represents the reason and conscience of the world, remains silent, this voice becomes a voice in the wilderness. It becomes lost in the din of the overweening and obdurate policies of the Indian Government. One has only to consider the history of the Kashmir dispute to realize this truth. The elements in India which seek a just and honourable settlement of the Kashmir dispute have existed all along, but they

Le Cachemire fait partie de l'Inde et c'est là, nous dit-on, un fait historique. Voilà, je crois, la pire forme d'auto-suggestion.

"Les créateurs de slogans oublient que moins de la moitié de l'Etat de Jammu et Cachemire est occupée par le Pakistan. Cette situation a-t-elle été acceptée comme ayant un caractère définitif? Dans l'affirmative, où et quand? Dans la négative, comment la question du Cachemire est-elle donc réglée, si ce n'est dans l'esprit de ceux qui croient que nous garderons ce que nous avons et que les autres garderont ce qu'ils ont? En second lieu, la question est toujours pendante devant le Conseil de sécurité, et des observateurs des Nations Unies sont toujours stationnés au Cachemire. En troisième lieu, nous voyons un leader de l'envergure du cheik Abdullah venir nous débâler sans ambages que la question reste à régler... C'est pourquoi, en humble serviteur de ce pays, je demande très sincèrement qu'au lieu d'essayer de nous réfugier dans un monde illusoire nous ayons le courage de voir les choses en face et de les traiter sur la base des idéaux et des principes fondamentaux qui ont guidé notre mouvement de libération."

65. M. Jayaprakash Narayan n'est pas un leader indien parmi beaucoup d'autres. C'est l'un des fondateurs, l'un des architectes du mouvement de l'indépendance indienne. M. Narayan est loin d'être une voix qui s'élève dans le désert. Il y a fort heureusement en Inde d'autres voix prêchant la raison qui se font entendre de temps à autre. C'est ainsi que le président du Praja Socialist Party, M. S. M. Joshi, déclarait le 20 avril que, pour résoudre le problème du Cachemire, il fallait s'assurer des vœux des populations de cet Etat, que l'Inde se devait de tenir les promesses qu'elle avait faites à cet égard parce qu'il avait été convenu, lors de l'accord de cessez-le-feu, que l'on chercherait à connaître les aspirations des populations du Cachemire. M. Joshi ajoutait, et je cite le Times of India du 21 avril: "On dit que nous n'avons pas tenu nos engagements. Nous nous trouvons dans une situation fautive sur la scène de la politique internationale."

66. Cette évolution des idées est certes encourageante pour tous ceux qui désirent établir un climat d'amitié entre l'Inde et le Pakistan. Il est important, toutefois, de comprendre que ce n'est pas un mouvement que l'on peut laisser se développer tout seul. Ce n'est pas ainsi que l'on aboutira à une amélioration concrète de la situation actuelle. C'est au contraire une tendance qui ne se développera que si elle est entretenue par l'influence et les activités de l'Organisation des Nations Unies et par la bonne volonté et la sincérité qui animent, croyons-nous, les membres du Conseil de sécurité.

67. Peut-être convient-il d'exploiter davantage ce point. Une voix comme celle de M. Narayan, que j'ai citée assez longuement, est la voix de la raison et de la conscience. C'est la voix qui invite l'Inde à emprunter le chemin de la paix. Mais, si le Conseil de sécurité, qui, en la matière, représente la raison et la conscience du monde, demeure silencieux, cette voix prêchera dans le désert. Elle se perdra dans le vacarme des déclarations politiques présumptueuses et obstinées du Gouvernement indien. Il suffit d'examiner l'histoire du différend sur le Cachemire pour se rendre compte de cette vérité. Les éléments qui, en Inde, souhaitent un règlement

have received scant encouragement. Impartial public opinion throughout the world has condemned the Kashmir policy of the Indian Government, both from the ethical and the political points of view, but no effort has been made so far, no initiative taken at the international level which would bring about the required revision of the policy of the Government of India, a revision which is desired by the world at large.

68. During the recent weeks, the struggle of the people of Kashmir has gathered momentum within the State. In ever increasing numbers, nations throughout the world are showing visible manifestation of their support of the people of Kashmir in their quest for self-determination. At a previous meeting I informed the Council of the support of the 700 million people of China, who are the immediate neighbours of the people of Kashmir, to a solution based on the wishes of the people of Kashmir as pledged to them by India and Pakistan. Since then, the President of Iraq has extended his support to the implementation of the United Nations resolutions on Kashmir. Earlier, in December 1963, the Government of Ceylon publicly called for an early solution of the dispute in accordance with the wishes of the people of the State, as envisaged in the resolutions of the Security Council which were accepted by both Pakistan and India.

69. More recently, on 15 April and 18 April 1964, the Governments of Indonesia and the Philippines called for a settlement of the Kashmir dispute in accordance with the wishes of the people of Jammu and Kashmir. The hundred million people of Indonesia, through a joint communiqué signed by the Foreign Ministers of Indonesia and Pakistan on 15 April, recalled with regret that:

"... the dispute between India and Pakistan over Kashmir had not been solved peacefully and might even constitute a threat to peace and stability in the region. The two Foreign Ministers agreed that this dispute involved the question of fundamental rights of the people of Kashmir and impaired the growth of friendly relations between Pakistan and India, affecting also the development of Asian-African solidarity. They therefore called for an early solution of this dispute in accordance with the wishes of the people of the State and other provisions, as envisaged in the Security Council resolutions accepted by both India and Pakistan."

70. The relevant portion of the joint communiqué signed by the Foreign Ministers of the Philippines and Pakistan stated:

"The Foreign Secretary of the Philippines and the Foreign Minister of Pakistan agreed that the Kashmir dispute between Pakistan and India involved the question of the fundamental rights of the people of Kashmir and that this dispute inhibits the establishment of friendly relations between Pakistan and India to the disadvantage of the development of solidarity between African and Asian countries. The

juste et honorable du différend concernant le Cachemire ont toujours existé, mais ils n'ont guère reçu d'encouragements. A travers le monde, l'opinion publique impartiale a condamné la politique du Gouvernement indien à l'égard du Cachemire, tant du point de vue moral que du point de vue politique, mais aucun effort n'a été tenté jusqu'à présent, aucune initiative n'a été prise sur le plan international pour amener la révision voulue de la politique du Gouvernement indien, cette révision que le monde entier souhaite.

68. Au cours de ces dernières semaines, la lutte des populations du Cachemire a redoublé d'intensité dans l'Etat. Un peu partout dans le monde, des nations de plus en plus nombreuses manifestent de manière tangible leur appui aux populations du Cachemire, qui s'efforcent de faire reconnaître leur droit à la libre détermination. Lors d'une réunion précédente, j'ai indiqué au Conseil que les 700 millions de Chinois, qui sont les voisins immédiats des populations du Cachemire, étaient partisans d'une solution du différend fondée sur les aspirations de ces populations, conformément aux promesses faites à celles-ci par l'Inde et le Pakistan. Depuis lors, le Président de l'Irak s'est déclaré en faveur de l'application des résolutions des Nations Unies sur le Cachemire. Auparavant, en décembre 1963, le Gouvernement de Ceylan avait publiquement demandé qu'une prompt solution soit apportée au différend conformément aux vœux des populations de l'Etat, comme le prévoient les résolutions du Conseil de sécurité qui ont été acceptées tant par le Pakistan que par l'Inde.

69. Plus récemment, les 15 et 18 avril 1964, les Gouvernements de l'Indonésie et des Philippines ont demandé un règlement du différend relatif au Cachemire qui tienne compte des vœux des populations de l'Etat de Jammu et Cachemire. Les quelque 100 millions d'habitants de l'Indonésie ont rappelé avec regret, par l'entremise d'un communiqué commun signé le 15 avril par les Ministres des affaires étrangères de l'Indonésie et du Pakistan, que:

"... le différend entre l'Inde et le Pakistan à propos du Cachemire n'avait pas été réglé pacifiquement et pouvait même constituer une menace à la paix et à la stabilité dans la région. Les deux Ministres des affaires étrangères ont reconnu que ce différend mettait en cause la question des droits fondamentaux des populations du Cachemire, nuisait à l'établissement de relations amicales entre l'Inde et le Pakistan et faisait également obstacle au développement de la solidarité afro-asiatique. Ils ont en conséquence demandé une prompt solution de ce différend, conformément aux aspirations des populations de l'Etat et aux autres dispositions prévues dans les résolutions du Conseil de sécurité acceptées tant par l'Inde que par le Pakistan."

70. Le passage pertinent du communiqué commun signé par les Ministres des affaires étrangères des Philippines et du Pakistan est ainsi conçu:

"Le Secrétaire aux affaires étrangères des Philippines et le Ministre des affaires étrangères du Pakistan ont reconnu que le différend entre le Pakistan et l'Inde mettait en cause la question des droits fondamentaux des populations du Cachemire, que ce différend faisait obstacle à l'établissement de relations amicales entre le Pakistan et l'Inde, et empêchait le développement de la solidarité

two Ministers agreed on the need for an early solution of the dispute in accordance with the wishes of the people of Kashmir, as envisaged in the resolutions of the Security Council of the United Nations accepted by both Pakistan and India."

71. Among the other nations of the two continents that in recent weeks have similarly emphasized to delegations composed of Kashmiri leaders who visited them the necessity for an early settlement of the Kashmir dispute in accordance with the principle of self-determination, we pledged to the people of Kashmir by India, Pakistan and the United Nations are Morocco, the Ivory Coast, Nigeria, Sierra Leone, Guinea, Senegal, Sudan, Somalia, Algeria, and Tunisia in the continent of Africa, and Ceylon, Iraq, Turkey, Syria, Jordan, Lebanon and Saudi Arabia in the continent of Asia.

72. I find it necessary in this context to quote from a statement issued by President Habib Bourguiba on 16 March after his meeting with the Kashmiri leader of a delegation which visited some of the countries of Africa and Asia in April:

"I remember the position I had taken some years ago on this very subject. My star was not that of a Muslim supporting Muslims but that of a man who respects human dignity and the right of a people to decide for themselves—a principle that constitutes one of the most noble manifestations of respect for humanity. I remember, also having publicly taken a clear stand against India's refusal to heed the Security Council resolution to hold a plebiscite in Kashmir.

"My stand does not mean that I support one party against another, Muslims against Hindus, or Pakistan against India. We have made it clear that on this question our position is inspired by decisions taken in the Security Council.

"We have clearly explained to our correspondents in the Indian Prime Minister that we cannot approve of India's policy on this particular issue and that we remain firm on the stand that we have taken."

73. In the same vein, President Ben Bella has stated:

"We have always been cognizant of the Kashmir case and have made our position clear, namely, that the people of Kashmir should have the right of self-determination and that the resolutions of the Security Council in this regard be fully implemented."

74. Needless to say, the people of Pakistan and the people of Kashmir shall remain ever grateful for these important and heroic statements of Africans who have pronounced so nobly and so boldly and in such an impartial way in a just and a righteous cause. Assurance of support by all these countries, and by others also, have been extended to the cause of the people

entre les pays africains et asiatiques. Les deux ministres ont reconnu la nécessité d'une prompt solution du différend, conformément aux vœux des populations du Cachemire, comme le prévoyaient les résolutions du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies acceptées tant par l'Inde que par le Pakistan."

71. Parmi les autres nations des deux continents qui, au cours de ces dernières semaines, ont également souligné, devant des délégations composées de leaders cachemiriens qui leur rendaient visite, la nécessité d'un prompt règlement du différend concernant le Cachemire conformément au principe de l'autodétermination, selon les promesses faites aux populations du Cachemire par l'Inde, le Pakistan et l'Organisation des Nations Unies, nous pouvons citer le Maroc, la Côte-d'Ivoire, la Nigéria, la Sierra Leone, la Guinée, le Sénégal, le Soudan, la Somalie, l'Algérie et la Tunisie, pour ce qui est du continent africain, et Ceylan, l'Irak, la Turquie, la Syrie, la Jordanie, le Liban et l'Arabie Saoudite, pour ce qui est du continent asiatique.

72. J'estime nécessaire, à ce propos, de citer des passages d'une déclaration que le président Habib Bourguiba a faite le 16 mars, après avoir rencontré le chef d'une délégation du Cachemire qui s'est rendue en avril dans certains pays d'Afrique et d'Asie:

"Je me souviens de l'attitude que j'avais adoptée il y a quelques années à ce sujet. Ma position n'était pas celle d'un musulman défendant d'autres musulmans, mais celle d'un homme qui respecte la dignité humaine et le droit de tout peuple de décider lui-même de son destin, principe qui constitue l'une des manifestations les plus nobles de respect de l'humanité. Je me souviens aussi avoir pris nettement position, en public, contre le refus de l'Inde de se conformer à la résolution du Conseil de sécurité prévoyant l'organisation d'un plébiscite au Cachemire.

"Ma position ne signifie nullement que j'appuie une partie contre l'autre, les musulmans contre les hindous, ou le Pakistan contre l'Inde. Nous avons bien précisé que, sur cette question, notre position s'inspire des décisions prises par le Conseil de sécurité.

"Nous avons nettement indiqué dans notre correspondance avec le Premier Ministre de l'Inde que nous ne pouvons approuver la politique de son pays sur cette question et que nous maintenons la position que nous avons adoptée."

73. Dans le même esprit, le président Ben Bella a déclaré:

"Nous avons toujours été au courant des données de la question du Cachemire et nous avons fait connaître notre position, qui est la suivante: les populations du Cachemire doivent disposer du droit à l'autodétermination, et les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité à cet égard doivent être pleinement appliquées."

74. Il va sans dire que les populations du Pakistan et celles du Cachemire seront à jamais reconnaissantes aux Africains de ces déclarations importantes et héroïques qu'ils ont faites avec tant de noblesse et de courage, et avec une telle impartialité, au sujet d'une cause juste et louable. Tous ces pays et d'autres encore ont appuyé la cause des populations

of Kashmir, who have thus behind them, in their bitter struggle against Indian chauvinism and neo-colonialism, the sympathy and support of all anti-colonial peoples of Asia and Africa, and indeed also of Latin America.

75. And yet the Prime Minister of India persuaded himself to declare in the Indian Parliament on 15 April that the Kashmir problem would have been solved long ago, had it not been for Western support of Pakistan. Such myopia is truly tragic. May I remind the Prime Minister that the Kashmir problem would have been solved long ago, had it not been for the infidelity of his Government to the principles of international justice and its repudiation of its own solemn pledges and international obligations. In spite of all the repression, the terror and domination to which people of Kashmir have been subjected for seventeen years, it is because the spirit of the Kashmiri people is indestructible and their resolve to secure their rights remains unshaken.

76. Members of the Security Council have supported the principle of self-determination as set forth in the two resolutions of the United Nations Commission for India and Pakistan. India and Pakistan are also parties to those resolutions. Having committed itself of its own free will to the implementation of these resolutions India has sought to repudiate that obligation and even to deny the existence of the Kashmir dispute. And now the Prime Minister of India, with an air of injured innocence, bewails in effect that the Security Council, and particularly its Western members, have failed to execute a similar "volte-face".

77. Let me also remind the Prime Minister of India that it is not only the West which has refused to betray the people of Kashmir. Since 1948, when the Security Council first became seized of the Kashmir dispute, some thirty countries of Latin America, Africa, Asia, Europe and North America which have at one time or another been non-permanent members of the Council have also called for the implementation of the Commission's resolutions.

78. Let not the Prime Minister of India nurse the illusion that the Kashmir dispute would have been solved according to his own wishes long ago, but for Western support to Pakistan. Let him remember that not only the West, but also the countries of Asia, Africa and Latin America have clearly espoused the cause of the people of Kashmir and called for the implementation of the Commission's resolutions to resolve this dispute in a peaceful and just manner.

79. I have dealt so far in my statement with the new elements in the Kashmir dispute, the people's revolt against Indian domination, and the rapidly increasing international sympathy and support from Western Europe, from Latin America and particularly from the peoples and the Governments of Asia and Africa, for their struggle to achieve a peaceful and just settlement of the dispute through the exercise of their

du Cachemire, qui disposent ainsi, dans leur lutte acharnée contre le chauvinisme et le néo-colonialisme de l'Inde, de la sympathie et du soutien de tous les peuples anticoloniaux de l'Asie et de l'Afrique, et même aussi de l'Amérique latine.

75. Pourtant, le Premier Ministre de l'Inde s'est laissé aller à déclarer, devant le Parlement de ce pays, le 15 avril, que le problème du Cachemire aurait été résolu depuis longtemps n'était-ce pas l'appui donné par les pays occidentaux au Pakistan. Quel court-vue est vraiment tragique. Puis-je rappeler au Premier Ministre de l'Inde que le problème du Cachemire aurait été résolu depuis longtemps si le gouvernement de son pays n'avait pas été infidèle aux principes de la justice internationale et s'il n'avait pas répudié ses promesses solennelles et ses engagements internationaux? Et le problème du Cachemire a subsisté en dépit de toutes les mesures de répression, de la terreur et de la domination auxquelles les populations du Cachemire ont été soumises pendant 17 ans, c'est parce que le courage des habitants du Cachemire est indestructible et qu'ils demeurent fermement résolus à faire reconnaître leurs droits.

76. Les membres du Conseil de sécurité ont appuyé le principe de l'autodétermination tel qu'il a été énoncé dans les résolutions de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan. L'Inde et le Pakistan sont également parties à ces résolutions. Après s'être engagée, de son plein gré, à mettre en œuvre ces résolutions, l'Inde a cherché à répudier cette obligation et est même allée jusqu'à nier l'existence du différend concernant le Cachemire. Et maintenant le Premier Ministre de l'Inde vient en fait se plaindre, d'un air faussement innocent, de ce que le Conseil de sécurité et, en particulier, ses membres occidentaux n'aient pas fait la même volte-face.

77. Qu'il me soit permis de rappeler aussi au Premier Ministre de l'Inde que ce ne sont pas seulement les pays occidentaux qui ont refusé de trahir les populations du Cachemire. Depuis 1948, c'est-à-dire depuis le moment où le Conseil de sécurité a été saisi pour la première fois du différend relatif au Cachemire, une trentaine de pays d'Amérique latine, d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique du Nord, qui ont été, à un moment ou à un autre, membres non permanents du Conseil, ont aussi demandé la mise en œuvre des résolutions de la Commission.

78. Que le Premier Ministre de l'Inde ne nourrisse pas l'illusion que le différend concernant le Cachemire aurait été résolu depuis longtemps selon ses propres desirs n'était-ce pas l'appui donné au Pakistan par les pays occidentaux. Qu'il se rappelle que son gouvernement n'a pas seulement les pays de l'Occident, mais aussi les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine ont nettement épousé la cause des populations du Cachemire et demandé l'application des résolutions de la Commission pour régler ce différend d'une façon pacifique et juste.

79. J'ai traité jusqu'ici, dans ma déclaration, des éléments nouveaux du différend sur le Cachemire, de la révolte des populations contre la domination de l'Inde et de la sympathie toujours croissante des milieux internationaux, ainsi que de l'appui de plus en plus grand que les nations de l'Europe occidentale et de l'Amérique latine et, en particulier, les peuples et les gouvernements asiatiques et africains appor-

right of self-determination as pledged to them by India and Pakistan and by the United Nations.

80. I have set forth the declarations of Sheikh Abdullah and Mirza Mohammed Asaf Beg on the questions of self-determination, accession, plebiscite and integration, and on the procedures that should be adopted in order to bring about an amicable settlement of the dispute between India and Pakistan in accordance with the wishes of the Kashmiri people. I have also set forth the views of the men of peace and good will in India in regard to these basic issues.

81. But what is the response of the Government of India to the imperatives of the situation? Has there been any attempt on its part to reassess it and to revise its policies with a view to finding an amicable settlement of this dispute? Regrettably, this does not seem to be the case.

82. Speaking in the Indian Parliament on 13 April, the Prime Minister of India dismissed Sheikh Abdullah's statements by merely describing them as "unfortunate". Mr. Shastri, Minister Without Portfolio, thought it fit to reiterate in the Indian Parliament on 12 April that "the accession of Kashmir to India is irrevocable". Mr. Shastri even threatened the Kashmiri leader with serious consequences for expressing a contrary view. The Indian Home Minister, Mr. C. L. Nanda, pompously declared: "Certain facts of history cannot be undone. The accession of Jammu and Kashmir to the Indian Union was a fact of Indian history. It is a fact of world history. There can be no going back on that." (*The Hindustan Times*, 16 April.)

83. Mr. Chagla, the Indian Minister of Education, representing India here, laid down the limits of Sheikh Abdullah's freedom of speech and expression. He declared on 10 April that any discussion of the Kashmir issue between the Indian leaders and Sheikh Abdullah must be "within the context of Kashmir being an integral part of India". (*The Times of India*, 13 April.) The Minister of Education also warned Sheikh Abdullah that if he did not change his mind on Kashmir's status the "law should take its course". (*The Times of India*, 13 April.) This is a threat by a former judge.

84. The new puppet "Prime Minister" of Indian-occupied Kashmir, Mr. Sadiq, not to be outdone in the campaign of intimidation against the Sheikh, boasted on 16 April: "No magioloan has yet been born who will just breathe, and our Administration and forces will vanish." He echoed that Kashmir was as much a part of India as Bombay, Calcutta or Madras. (*The Times of India*, 17 April.)

85. On the question of India's plans for integration of the State, Mr. Sadiq declared, on 19 April, that there was no question of delaying the infamous bill for changing the nomenclature of "Sadar-i-Riyasat" and "Prime Minister" of Jammu and Kashmir to "Governor" and "Chief Minister". He promised that it

tent à ces populations dans la lutte qu'elles mènent pour assurer un règlement juste et pacifique du différend par l'exercice de leur droit à l'autodétermination, conformément aux promesses qui leur ont été faites par l'Inde, le Pakistan et l'Organisation des Nations Unies.

80. J'ai rapporté les déclarations du cheikh Abdullah et de Mirza Mohammed Asaf Beg sur les questions de l'autodétermination, du rattachement, du plébiscite et de l'intégration ainsi que sur les moyens qui devraient être adoptés pour assurer un règlement à l'amiable du différend entre l'Inde et le Pakistan conformément aux vœux des populations du Cachemire. J'ai également exposé les vues qu'ont exprimées, à l'égard de ces questions fondamentales, ceux qui, en Inde, sont épris de paix et animés de bonne volonté.

81. Mais quelle est la réaction du Gouvernement de l'Inde devant les exigences de la situation? Y a-t-il eu un effort quelconque de sa part pour l'étudier de près et revoir sa politique en vue de trouver une solution amiable du différend? Malheureusement, tel ne semble pas être le cas.

82. Parlant devant le Parlement indien, le 13 avril, le Premier Ministre de l'Inde a fait bon marché des déclarations du cheikh Abdullah en les qualifiant tout simplement de "regrettables". M. Shastri, ministre sans portefeuille, a jugé bon de répéter devant le Parlement indien, le 12 avril, que "le rattachement du Cachemire à l'Inde était irrévocable". M. Shastri a même mis en garde le leader cachemirien contre les graves conséquences auxquelles il s'exposerait s'il exprimait une opinion contraire. Le Ministre de l'Intérieur de l'Inde, M. G. Z. Nanda, a pompeusement déclaré: "On ne peut revenir sur certains faits de l'histoire. Le rattachement du Jammu et Cachemire à l'Union indienne est un fait de l'histoire de l'Inde. C'est un fait de l'histoire universelle. Il ne saurait être question de revenir sur ce point." (*The Hindustan Times*, 16 avril.)

83. Le Ministre de l'Éducation de l'Inde, M. Chagla, qui représente l'Inde à cette table, a indiqué les limites assignées à la liberté de parole et d'expression du cheikh Abdullah. Il a déclaré, le 10 avril, que toute discussion du problème du Cachemire entre les dirigeants indiens et le cheikh Abdullah devait "tenir compte du fait que le Cachemire fait partie intégrante de l'Inde". (*The Times of India*, 13 avril.) Le Ministre de l'Éducation a également averti le cheikh Abdullah que, "s'il ne changeait pas d'attitude au sujet du statut du Cachemire, "il n'échapperait pas à la loi". (*The Times of India*, 13 avril.) C'est là une menace proférée par un ancien juge.

84. Le nouveau "Premier Ministre" fantoche de la partie du Cachemire occupée par l'Inde, M. Sadiq, désireux de faire aussi bien que les autres dans la campagne d'intimidation contre le cheikh, a déclaré, non sans une certaine forfanterie, le 16 avril: "Il n'est pas encore né le magioloan dont le souffle suffirait à faire disparaître notre administration et nos forces." Il a répété que le Cachemire faisait partie de l'Inde au même titre que Bombay, Calcutta ou Madras. (*The Times of India*, 17 avril.)

85. Au sujet des plans de l'Inde pour l'intégration de l'État, M. Sadiq a déclaré le 19 avril, qu'il n'était pas question de retarder l'adoption de l'infâme projet de loi visant à remplacer les titres de "Sadar-i-Riyasat" et de Premier Ministre du Jammu et Cachemire par "Gouverneur" et "Ministre principal". Il a

would be taken up definitely in the next session of the State Assembly. (*The Hindustan Times*, 19 April.) On 20 April, this puppet "Premier" again advocated, in the capital of India, the early abrogation of article 370 of the Indian Constitution to make Kashmir's integration with India complete. (*The Times of India*, 21 April.)

86. On 15 April, Mr. Nanda said in the Indian Parliament that the accession of Jammu and Kashmir to the Indian Union was "complete, final and irrevocable", and that the policy of the Government "is not going to be changed because somebody has said something somewhere".

87. On 20 April, Mr. T. T. Krishnamachari, the Minister of Finance, made a very revealing and rather picturesque statement in the Indian Parliament. He said that there was "no question of second thoughts" by the Government on the status of Kashmir and that "the fundamentals of Kashmir's accession to India have already been settled, and only nuances remain to be discussed". It seems—though it is hard to believe—that this Indian Minister is asking to be reminded that the India-Pakistan question does not relate to what he has called the "nuances" of Kashmir's accession to India. The Security Council is not exercised over the "nuances" of accession, Pakistan's case is not directed to these "nuances". The international agreement between India and Pakistan concerning the disposition of Kashmir is not meant to settle these "nuances". It has been made clear by the people of Kashmir, in every way possible, that they are not agitated over how these "nuances" are to be determined. They—the people of Kashmir, and Pakistan, and the United Nations—all are concerned with the fundamental question of Kashmir's accession to India or to Pakistan, in accordance with the will of the people to be impartially ascertained. If any negotiations are to take place between India and Pakistan, the negotiations will deal with this fundamental question and this fundamental question alone, and not with any "nuances".

88. This is how the Indian Government and its henchmen have reacted to the demand of the people of Jammu and Kashmir for self-determination and to the support that this demand has received throughout the world.

89. At this particular juncture, the interests of the people of Kashmir, the interests of the people of the subcontinent, indeed of all of Asia, demand that the Security Council take whatever steps may be necessary to move this dispute rapidly towards a peaceful and honourable settlement.

90. India claims that the people of Kashmir have already expressed their wishes on the question of accession. We maintain that the people of Kashmir so far have not been allowed to exercise their right of self-determination. We assert that they have yet to take a decision on the question of accession to India or to Pakistan. We therefore suggest that Sheikh Abdullah may be invited to appear before the Security Council as he should be able to give it information which will be of assistance in examining the question. I request that steps may be taken immediately to this end and

promis que ce projet de loi serait certainement examiné à la prochaine session de l'Assemblée de l'Etat. (*The Hindustan Times*, 19 avril.) Le 20 avril, ce "premier ministre" fantoche a de nouveau préconisé, dans la capitale de l'Inde, une prompte abrogation de l'article 370 de la Constitution indienne afin de parachever l'intégration du Cachemire à l'Inde. (*The Times of India*, 21 avril.)

86. Le 15 avril, M. Nanda a dit au Parlement indien que le rattachement du Jammu et Cachemire à l'Union indienne était "total, définitif et irrévocable" et que la politique du gouvernement n'allait pas "être modifiée parce que, quelque part, quelqu'un avait dit quelque chose".

87. Le 20 avril, le Ministre des finances, M. T. T. Krishnamachari, a fait une déclaration très révélatrice et assez pittoresque devant le Parlement indien. Il a dit qu'il n'était pas "question que le Gouvernement de l'Inde change d'avis" au sujet du statut du Cachemire, que "le principe du rattachement du Cachemire à l'Inde était déjà établi et qu'il ne restait plus que des détails à examiner". Il semble—encore que ce soit difficile à croire—que ce ministre indien cherche à se faire rappeler que la question Inde-Pakistan ne se rapporte pas à ce qu'il a appelé les "détails" du rattachement du Cachemire à l'Inde. Le Conseil de sécurité n'a pas été saisi pour s'occuper des "détails" du rattachement. La plainte du Pakistan ne porte pas sur ces "détails". L'accord international entre l'Inde et le Pakistan au sujet du sort du Cachemire n'est pas destiné à régler ces "détails". Les populations du Cachemire ont montré très clairement, par tous les moyens possibles, que ce qui les troublait, ce n'était pas la façon dont ces "détails" doivent être réglés. Ces populations, comme celles du Pakistan et comme l'Organisation des Nations Unies, se préoccupent de la question fondamentale du rattachement du Cachemire à l'Inde ou au Pakistan, selon la volonté des habitants déterminée de façon impartiale. Si des négociations doivent avoir lieu entre l'Inde et le Pakistan, elles porteront sur cette question fondamentale et sur elle seulement, et non pas sur des "détails" quels qu'ils soient.

88. Telle est la manière dont le Gouvernement de l'Inde et ses acolytes ont réagi devant les revendications des populations du Jammu et Cachemire qui réclament l'autodétermination et devant l'appui que ces revendications ont recueilli dans le monde entier.

89. A ce stade, l'intérêt des populations du Cachemire, l'intérêt de tous les habitants de la péninsule et, en vérité, l'intérêt de l'Asie tout entière exigent que le Conseil de sécurité prenne toutes les mesures qui pourraient être nécessaires pour orienter rapidement les parties vers une solution pacifique et honorable du différend.

90. L'Inde prétend que les populations du Cachemire ont déjà exprimé leurs vœux sur la question du rattachement. Nous soutenons, quant à nous, qu'on n'a pas encore donné à ces populations la possibilité d'exercer leur droit à l'autodétermination. Nous affirmons que ces populations n'ont pas encore pris de décision sur la question du rattachement de l'Etat à l'Inde ou au Pakistan. Cela étant, nous suggérons que le cheik Abdullah soit invité à se présenter devant le Conseil de sécurité, car il serait sans doute à même de fournir à celui-ci des renseignements

that under rule 39 of the Council's provisional rules of procedure this should be done. The precedent has been established by the Council of inviting persons under this rule, without concerning itself with legal and constitutional questions. This, I believe, should assure a sympathetic consideration of my suggestion,

91. If I might use this occasion to transmit a message from the people of Pakistan to the people of India, it is this: For sixteen years, we have been in a quagmire of controversies and conflict. Perhaps such dismal phases are bound to occur in the long history of nations. But an end to them is also bound to come. The truth has been uttered by wise men on countless occasions that there is a time for acrimony and there is a time for reconciliation. There is a time to wound and there is a time to heal. There is a time for assertion and a time for acceptance. For sixteen years India has stalled and prevaricated; for sixteen years Kashmir has been denied its inherent right to share in the freedom that came to India and Pakistan. The time to continue this state of affairs is now past. The time is over for India to be swayed by pique and to be dominated by narrow considerations of prestige. The time is over violating the spirit of the age, which is that of freedom and self-determination. Now the time has arrived for atonement. The moment has come for removing the shackles which have bound the people of Kashmir. The moment has come when, with statesmanship and vision, a wrong will be redressed, a burden eased, a pledge fulfilled and a word of honour kept. The time is now for placing the relationship of India and Pakistan on a footing of justice and tolerance and peace.

92. It might be that, through the mysterious workings of Providence and the will of Allah, a stage has been reached in the affairs of India and Pakistan which offers an unparalleled opportunity to both countries to open a new era of good neighbourliness and constructive endeavours. Kashmir is the crux of our relationship. If we settle this issue with due regard to the principles which we have both solemnly accepted and on which we have based our pledge to the people of Kashmir, we will move together to the uplands of sanity and peace. On the other hand, if we remain entangled in the coils of bitterness, we will consign ourselves to the abyss of conflict and hate. A tide has come in our affairs which, taken at the flood, will lead us both to fortune; omitted, our voyage will be bound in shallows and in miseries. The moment has arrived which will decide whether India and Pakistan will justly settle their dispute and fulfil their destinies or remain estranged from each other and thus lose their ventures in a challenging and expanding world.

93. The PRESIDENT (translated from French): I have no further speakers on my list, either for this after-

noon session or for the evening session. I am sure that the suggestions which I have made will be of great use for the examination of this question. I demand that the measures be taken immediately to this effect, in virtue of article 39 of the provisional rules of procedure of the Council. A precedent has been established by the Council of securing that persons invited under this rule, without concerning itself with legal and constitutional questions. This, I believe, should assure a sympathetic consideration of my suggestion, I hope that my suggestion will be the object of a favourable examination.

91. Que l'on me permette de saisir cette occasion pour transmettre un message du peuple pakistanais au peuple indien. Depuis 16 ans, des controverses et des conflits n'ont cessé de nous opposer les uns aux autres. Peut-être, dans leur longue histoire, toutes les nations doivent-elles passer par des moments aussi pénibles. Mais ces phases ne peuvent pas durer. En d'innombrables occasions, la voix de la sagesse s'est fait entendre pour rappeler cette vérité qu'il est un temps pour les querelles et un temps pour la réconciliation; un temps pour les blessures et un temps pour la guérison; un temps pour les assertions et un temps pour le ralliement. Depuis 16 ans, l'Inde aternouille et tergiversé. Depuis 16 ans, le Cachemire est privé de son droit naturel à jouir de la liberté qui a été accordée à l'Inde et au Pakistan. L'époque où un tel état de choses pouvait persister est maintenant révolue. L'Inde n'est plus au stade où l'on se laisse influencer par d'étroites considérations de prestige et où l'on agit sous l'empire de l'amour-propre blessé. On ne peut pas, de nos jours, aller à l'encontre du courant et s'opposer au mouvement en faveur de la liberté et de la libre détermination. Il est temps de réparer les erreurs. Le moment est venu de libérer les populations du Cachemire de leurs chaînes. Le moment est venu d'agir avec sagesse et lucidité et de réparer les torts, d'alléger les souffrances, de remplir les engagements pris et de tenir la parole donnée. Il est grand temps de placer les relations entre l'Inde et le Pakistan sous le signe de la justice et de la tolérance et de la paix.

92. Il se peut que, par l'action mystérieuse de la Providence et par la volonté d'Allah, l'Inde et le Pakistan aient atteint, dans leur histoire, un stade qui leur offre une occasion unique de s'engager dans une ère nouvelle de rapports de bon voisinage et d'efforts constructifs. Le Cachemire est le pivot central de nos relations. Si nous réglons cette question en tenant dûment compte des principes que nous avons solennellement acceptés l'un et l'autre et sur lesquels nous avons fondé les promesses que nous avons faites aux populations du Cachemire, nous nous dirigerons ensemble vers un avenir de paix et de sérénité. Mais, si, au contraire, nous demeurons sous l'emprise de l'amertume, nous tomberons dans l'abîme des conflits et de la haine. La marée monte et, si nous savons la mettre à profit, nous parviendrons tous deux à bon port; sinon, nous irons inéluctablement vers les écueils et le malheur. L'heure est venue où l'on verra si l'Inde et le Pakistan apporteront une juste solution à leur différend et pourront accomplir leur destinée, ou si le désaccord entre eux persistera, vouant ainsi à l'échec tous leurs efforts dans un monde complexe et en pleine évolution.

93. Le PRESIDENT: Je n'ai pas d'orateur inscrit sur ma liste, ni pour ce soir, ni pour demain. J'ai

noon or for tomorrow, I have therefore consulted my colleagues, and it appears that the Security Council could meet on Thursday 7 May at 4 p.m.

It was so decided.

The meeting rose at 4.45 p.m.

donc fait procéder à une consultation de mes collègues et il apparaît que le Conseil de sécurité pourrait se réunir jeudi prochain 7 mai à 16 heures.

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 16 h 45.

WHERE TO BUY UNITED NATIONS PUBLICATIONS

ADRESSES OÙ LES PUBLICATIONS DE L'ONU SONT EN VENTE

AFRICA/AFRIQUE

CAMEROON/CAMEROUN:
LIBRAIRIE DU PEUPLE AFRICAIN
1, rue de la Poste, P. O. Box 120, Yaoundé.
DIFFUSION INTERNATIONALE CAMEROUNAISE
DU LIVRE ET DE LA PRESSE, Yaoundé.
CONGO (RÉPUBLIQUE): INSTITUT POLITIQUE
CONGOLOIS, P. O. 2307, Léopoldville.
ETHIOPIA/ETHIOPIE: INTERNATIONAL
PRESS AGENCY, P. O. Box 120, Addis Ababa.
GHANA: UNIVERSITY BOOKSHOP
University College of Ghana, Legon, Accra.
KENYA: THE E.S.A. BOOKSHOP, Box 30167, Nairobi.
LIBYA/LIBYE:
SUDKI EL JEBEL (BOOKSELLERS)
P. O. Box 78, Istikbal Street, Benghazi.
MOROCCO/MAROC: AUX BELLES IMAGES
281 Avenue Mohammed V, Rabat.
NIGERIA/NIGÉRIE:
UNIVERSITY BOOKSHOP (NIGERIA) LTD
University Campus, Ibadan.
NORTH KENYA/NORD-KENYA: (U) NORD
J. WILSON, P. O. Box 100, Mombasa.
NYALABAND/NYALABAND:
BOOKS (NYALABAND) LTD,
Lentyn House, P. O. Box 24, Mombasa.
SOUTH AFRICA/AFRIQUE DU SUD:
VAN SCHAIK'S BOOK STORE (PTY) LTD,
Church Street, Box 724, Pretoria.
SYNODICAL BOOKS (PTY) LTD, Faraday House
P. O. Box 2844, 40 St. George's Street, Cape Town.
SOUTH KENYA/NORD-KENYA: (U) NORD
J. WILSON, P. O. Box 100, Mombasa.
THE BOOK CENTRE, First Street, Salisbury.
TANGANYIKA:
DAR ES SALAAM BOOKSHOP
P. O. Box 9030, Dar es Salaam.
UGANDA/UGANDA:
UGANDA BOOKSHOP, P. O. Box 148, Kampala.
UNITED ARAB EMIRATES/ÉMIRATS ARABES UNIS:
LIBRAIRIE "LA RENAISSANCE D'ÉGYPTÉ"
9 St. Ady Pasha, Cairo.
AL NABHA EL ARABIA BOOKSHOP
32 Abd-el-Khader Sarwat St., Cairo.

ASIA/ASIE

BURMA/BURME: CURATOR,
GOVT. BOOK DEPOT, Rangoon.
CAMBODIA/CAMBODGE: ENTREPRISE KIMÈRE
DE LIBRAIRIE
Imprimerie et Papeterie, S. à R. L., Phnom-Penh.
CEYLON/CEYLAN: LAKE HOUSE BOOKSHOP
Apost. Newspapers of Ceylon, P. O. Box 244,
Colombo.
CHINA/CHINE:
THE WORLD BOOK COMPANY, LTD.
89 Chung King Road, 1st Section, Taipei, Taiwan.
THE COMMERCIAL PRESS, LTD.
211 Nansen Road, Shanghai.
HONG KONG/HONG-KONG:
THE SWINDON BOOK COMPANY
39 Nathan Road, Kowloon.
INDIA/INDIE:
ORIENT LONGMANS
Bombay, Calcutta, Hyderabad, Madras & New Delhi.
OXFORD BOOK & STATIONERY COMPANY
Calcutta & New Delhi.
INDONESIA/INDONÉSIE: PEMBAUNGAN, LTD.
Gunung Sahari 84, Djakarta.
JAPAN/JAPON: MARUZEN COMPANY, LTD.
6 Yari-Machino, Nishi-Ku, Tokyo.
KOREA (REP. OF)/CORÉE (RÉP. DE):
EUL-YOO PUBLISHING CO., LTD.
5, 2-A, Chongno, Seoul.
PAKISTAN:
THE PAKISTAN CO-OPERATIVE BOOK SOCIETY
Dacca, East Pakistan.
PUBLISHERS UNITED, LTD., Lahore.
THOMAS & THOMAS, Karachi.
PHILIPPINES:
PHILIPPINE EDUCATION COMPANY, INC.
1104 East Avenue, P. O. Box 620, Quezon, Manila.
POPULAR BOOKSTORE, 1873 Orotoro Jose, Manila.
SINGAPORE/SINGAPOUR: THE CITY BOOK
STORE, LTD., Corner Quay.
THAILAND/THAÏLANDE:
PRAMUAN MIT, LTD.
53 Chakrawat Road, Wat Tuk, Bangkok.
NIBONON & CO., LTD.
New Road, Siam, Phya Sri, Bangkok.
SUKHAPAN PANT
Mentien 9, Rajadamnern Avenue, Bangkok.
VIETNAM/VIÊT NAM (RÉP. DU):
LIBRAIRIE-PAPETERIE HUÂN THÚ
188, rue Yu-do, P. B. 283, Saigon.

EUROPE

AUSTRIA/AUTRICHE:
GEROLD & COMPANY, Graben 31, Wien, V.
GEORG FROMME & CO., Hofburggasse 39, Wien, V.
BELGIUM/BELGIQUE: AGENCIE
ET LIBRAIRIES DE LA PRESSE, S. A.
14-22, rue du Paradis, Bruxelles.
BULGARIA/BULGARIE: NAZHOZHOZ
1, Yez-Fasen, Sofia.

CYPRUS/CYPRUS: PAN PUBLISHING HOUSE
10 Alexander the Great Street, Strovolos.
CZECHOSLOVAKIA/VOHÉCLOVAQUIE:
ARTIA LTD., 30 ve Smolácké, Praha, 2.
DENMARK/DANEMARK: EJNAR MUNKSGAARD, LTD.
Nørregade 6, København, K.
FINLAND/FINLANDI: ANATYMINEN KIRJAKALLA
2 Keskustie, Helsinki.
FRANCE: ÉDITIONS A. RÉDONE
13, rue Soufflot, Paris VI.
GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF)/
ALLEMAGNE (RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'):
R. EISENBERG
Schwanthaler Str. 59, Frankfurt/Main.
H. WERT UND MEURER
Heustetrasse 101, Berlin-Schöneberg.
ALEXANDER HORN
Bismarckstrasse 9, Wiesbaden.
W. L. BAARACH
Geirtrudstrasse 80, Köln (1).
GREECE/GRÈCE: KAUFFMANN BOOKSHOP
28 Stadion Street, Athens.
HUNGARY/HONGRIE: KULTURA
P. O. Box 149, Budapest 62.
ICELAND/ISLANDE: MÓNAVERZUN RÍÐFÓR
EYVINDSSONAR H. F.
Austurstræti 10, Reykjavík.
IRELAND/IRLANDE:
STATIONERY OFFICE, Dublin.
ITALY/ITALIE:
LIBRERIA COMMERCIALE SANSONI
Via Gino Capponi 26, Firenze.
Via Paolo Mercuri 19/B, Roma.
AGENZIA I.T.O.U., Via Meravigli 16, Milano.
LUXEMBOURG:
LIBRAIRIE J. TRAUBSCHUMMER
Place du Théâtre, Luxembourg.
NETHERLANDS/PAÏS-BAS:
N. V. MARTINUS NIJHOFF
Lange Voorhout 9, 's-Gravenhage.
NORWAY/NORVÈGE: JOHAN GRUNDT TANUM
Karl Johansgate, 41, Oslo.
POLAND/POLOGNE: PAN, Pałac Kultury i Nauki,
Warszawa.
PORTUGAL: LIVRARIA RODRIGUES & CIA.
108 Rue Avren, Lisboa.
ROMANIA/ROUMANIE: DARTIMEX
Str. Artistei Winda 14-18.
P. O. Box 134-135, Bucuresti.
SPAIN/ESPAGNE:
LIBRERIA BOZOH, Ronda Universidad 11, Barcelona.
LIBRERIA MUNDIPRENSA, Castald 37, Madrid.
AGUILAR S. A. DE EDICIONES, Juan Bravo 38, Madrid 6.
SWEDEN/SUÈDE: O. E. FRITZÉ
Kungälv, Hovvågshandel A-B
Fredsgatan 2, Stockholm.
SWITZERLAND/SUISSE:
LIBRAIRIE PAYOT, S. A., Lausanne, Genève.
HANS RAUWHARDT, Kirchgasse 17, Zürich 1.
TURKEY/TURQUIE: LIBRAIRIE HACHETTE
469 Istiklal Caddesi, Beyoglu, Istanbul.
UNITED STATES OF AMERICA/ÉTATS-UNIS:
UNION DES REPUBLICAINS SOCIALISTES
SOVIÉTIQUES: MEZHOUNARODNAYA
KNYGA, Smolenskaya Ploshchad, Moskva.
UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI:
H. M. STATIONERY OFFICE
P. O. Box 669, London, E.C. 4
(and 1100 branches in G.
Bristol, Cardiff, Edinburgh, Manchester)
YUGOSLAVIA/VOÛGOSLAVIE:
DRAVO PREDUZE
Jugoslovska Knpa, Terazij 27/11, Beograd.
PROSVETA
5, Trg Stratiša Jadinovica, Zagreb.
PROSVETA PUBLISHING HOUSE
Import-Export Division, P. O. Box 385,
Terazije 16/1, Beograd.

LATIN AMERICA/ AMÉRIQUE LATINE

ARGENTINA/ARGENTINE: EDITORIAL
SUDAMERICANA, S. A., Alsina 500, Buenos Aires.
BOLIVIA/BOLIVIE: LIBRERIA SELECCIONES
Casilla 972, La Paz.
LOS AMIGOS DEL LIBRO
Calle Peru sq. España, Casilla 450, Cochabamba.
BRAZIL/BRÉSIL: LIVRARIA AGIN
Rua México 88-B, Caixa Postal 3291,
Rio de Janeiro.
LIVRARIA FREITAS GASTOS, S. A.
Caixa Postal 699, Rio de Janeiro.
LIVRARIA KOMOD EDITORA
Rua Paschoa 135/137, Rio de Janeiro.
CHILE/CHILI:
EDITORIAL DEL PACÍFICO
Alameda 57, Santiago.
LIBRERIA IVENS, Casilla 205, Santiago.
COLUMBIA/COLOMBIE:
LIBRERIA AMERICANA, Calle 51 Núm. 49-05, Medellín.
LIBRERIA BUICHOLZ
Av. Jiménez de Quesada 8-40, Bogotá.
COPIA RICARDO IMPRENTA Y LIBRERIA TREJOS
Apartado 1313, San José.

CUBA: CUBARTIMPEX
Apartado Postal 6540, La Habana.
DOMINICAN REPUBLIC/REPÚBLICA
DOMINICANA: LIBRERIA DOMINICANA
Mercedes 49, Santo Domingo.
ECUADOR/ÉQUATEUR:
LIBRERIA OCEANICA, Ocaso 362, Guayaquil.
LIBRERIA UNIVERSITARIA
Calle García Moreno 729, Quito.
EL SALVADOR:
LIBRERIA "CULTURAL SALVADOREÑA"
28, Av. Sur, San Salvador.
MANUEL NAVAS Y CIA.
16, Avenida Sur 37, San Salvador.
GUATEMALA:
LIBRERIA CERVANTES
8a, Av. 9, Zona 1, Guatemala.
SOCIEDAD ECONOMICA-FINANCIERA
8a, Av. 14-95, Guatemala.
HAITI/HAÏTI:
LIBRAIRIE "LA CARAVELLE", Port-au-Prince.
HONDURAS:
LIBRERIA PANAMERICANA, Tegucigalpa.
MEXICO/MEXIQUE: EDITORIAL HERMES, S. A.
Ignacio Mariño 41, México, D. F.
PANAMA: JOSE MENENDEZ
Agencia Internacional de Publicaciones,
Apartado 2082, Av. 8A, Sur 21-88, Panamá.
PARAGUAY: AGENCIA DE LIBRERIAS
DE SALVADOR RIVERA
Calle Pte, Franco No. 39-43, Asunción.
PERU/PEROU: LIBRERIA INTERNACIONAL
DEL PERU, S. A., Ocaso 1417, Lima.
LIBRERIA STUDIUM S. A.
Amargura 939, Apartado 2139, Lima.
URUGUAY: LIBRERIA RAFAEL BARRETT
Barral Avda. 4020, Montevideo.
REPRESENTACIÓN DE EDICIONES, PROF. H. DELIA
Piares Caganda 1442, 1° piso, Montevideo.
VENEZUELA: LIBRERIA DEL ESTE
Av. Miranda, No. 52, Edif. Quipán, Caracas.

MIDDLE EAST/MOYEN-ORIENT

IRAN: MEHR AVIN BOOKSHOP
Abbas Abad Avenue, Isfahan.
IRAQ/IRAK:
MACHNETZ'S BOOKSHOP, Baghdad.
ISRAEL/ISRAËL: HUBMANN'S BOOKSTORES
35 Albany Rd. & 48 Nechlat Benjamin St.,
Tel Aviv.
JORDAN/JORDANIE: JOSEPH I. SAHOU & CO.
Dar-ul-Kutub, Box 66, Amman.
LEBANON/LIBAN:
KHAYAT'S COLLEGE BOOK CO-OPERATIVE
92-94, rue Nisio, Beirut.

NORTH AMERICA/ AMÉRIQUE DU NORD

CANADA: THE QUEEN'S PRINTER
Ottawa, Ontario.
UNITED STATES OF AMERICA/
ÉTATS-UNIS: UNITED STATES OF AMERICA/
STATE-UNION BOOKSTORES
SALES SECTION, UNITED NATIONS, New York.
P.O. Box 3811, San Juan 17.
BOOKSTORE, UNIVERSITY OF PUERTO RICO
Rio Piedras.

OCEANIA/Océanie

AUSTRALIA/AUSTRALIE:
U. N. ASSOCIATION OF AUSTRALIA
McLewen House, 343 Little Collins St., Melbourne C.1, Vic.
WEA BOOKROOM, University, Adelaide, S.A.
UNIVERSITY BOOKSHOP, St. Lucia, Brisbane, Qld.
THE EDUCATIONAL AND TECHNICAL BOOK AGENCY
Parap Shopping Centre, Darwin, N.T.
COLLINS BOOK DEPOT PTY. LTD.
Monash University, Wellington Road, Clayton, Vic.
COLLINS BOOK DEPOT PTY. LTD.
363 Evanston Street, Melbourne, Vic.
THE UNIVERSITY BOOKSHOP, Nedlands, W.A.
UNIVERSITY BOOKROOM
University of Melbourne, Parkville No. 2, Vic.
UNIVERSITY CO-OPERATIVE BOOKSHOP LIMITED
Manning Road, University of Sydney, N.S.W.
NEW ZEALAND/NOUVELLE-ZÉLANDE:
Government Printing Office
Private Bag, Wellington
(and Government Bookshops in Auckland,
Christchurch and Dunedin).

WEST INDIES/ INDES OCCIDENTALES

BERMUDA/BERMUDES: BERMUDA BOOK STORES
Raid and Burnaby Streets, Hamilton.
BRITISH GUIANA/BAVYÈRE BRITANNIQUE:
BOOKERS STORES, LTD.
20-23 Church Street, Georgetown.
CURACAO, N.W.I./CURAÇAO (ANTILLES
NEERLANDSES): BOEKHANDEL BALAS, P. O. Box 44.
JAMAICA/JAMAÏQUE: BANQUETTES BOOK ROOM
21 Harbour Street, Kingston.
TRINIDAD AND TOBAGO/TRINIDAD ET TOBAGO:
CAMPELL BOOKERS LTD., Port of Spain.

(481)

Orders and inquiries from countries where sales agencies have not yet been established may be sent to: Sales Section, United Nations, New York, U.S.A., or to
Sales Section, United Nations, Palais des Nations, Geneva, Switzerland.
Les commandes et demandes de renseignements émanant de pays où il n'existe pas encore de bureaux de vente peuvent être adressées à la R. de l'ONU des Nations,
ONU, New York (É.-U.), ou à la Section des ventes, ONU, Palais des Nations, Genève (Suisse).